



Conjoncture RH Algérie

Newsletter Août 2019 - N°89

INFLATION

2,7% sur un an en juillet 2019

AUTOMOBILE

Importation des véhicules de moins de 3 ans : la décision sera incluse dans la loi de finance de 2020

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Transfert de contrôle de la qualité à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques en 2020

ENERGIE

L'Algérie démarre son projet de construction de 5600 MW de centrales solaires

LOI SUR LES ACTIVITÉS NUCLÉAIRES

Création d'une autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires

BOURSE D'ALGER

L'activité en hausse de plus de 210% en juillet 2019

PROMOTION DES EXPORTATIONS

Remboursement d'une partie des frais de transport international

RÉSERVES MONDIALES D'OR

L'Algérie occupe la 26ème place avec 173,6 tonnes

COMMERCE EXTÉRIEUR

Déficit de 3,18 milliards de dollars

SOMMAIRE

INDICATEURS /CLIMAT
SOCIAL

p. 03

EMPLOI ET FORMATION

p. 06

INFORMATIONS
SECTORIELLES

p. 09

ECONOMIE

p. 20

ONS : Le taux d'inflation à 2,7 % sur un an, en juillet 2019

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel de l'Algérie a été de 2,7 % jusqu'à juillet 2019, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel jusqu'au mois de juillet 2019, qui est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois, allant de août 2018 à juillet 2019, par rapport à la période allant de août 2017 à juillet 2018.

Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'indice brut des prix à la consommation en juillet 2019 par rapport à juin de la même année, elle a connu une légère baisse de -0,7%, selon les données de l'ONS. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse de 2,44 % en juillet dernier par rapport au mois précédent. Cette baisse est induite, particulièrement, par une décroissance de 4,92 % des prix produits agricoles frais, précise l'ONS.

Source : Horizons 25.08.2019

Lien : <http://sudhorizons.dz/fr/les-classiques/economie/50077-ONS-le-taux-d-inflation-a-2-7-sur-un-an-en-juillet-2019>

Baisse significative de la consommation Erosion inexorable du pouvoir d'achat en Algérie

De nombreux opérateurs économiques se plaignent ces derniers mois d'une mévente de plus en plus soutenue, voire préoccupante, de leurs produits. Les producteurs activant dans les filières agroalimentaires notamment font état d'une baisse d'environ 70% de leurs ventes. Les observateurs très au fait du marché national expliquent cette nouvelle donne par la baisse flagrante de la consommation dans notre pays.

Celle-ci, cependant, est qualifiée par les économistes de véritable levier de croissance pour un pays. L'Algérien, au revenu modeste, ne peut plus désormais suivre la cadence accélérée qui caractérise l'inflation en Algérie. Les prix des produits et des services ont connu une hausse considérable ces dernières années à telle enseigne que la vie est devenue de plus en plus chère. Les méfaits de la crise à laquelle est confronté le pays n'ont pas été sans conséquences sur le quotidien du citoyen.

Son pouvoir d'achat ne cesse de s'éroder face à une inflation et une cherté de la vie impitoyables. Si la courbe des prix des produits alimentaires très prisés a suivi une tendance haussière, celle des salaires, en revanche, a stagné depuis 2012. Les dépréciations successives qu'a connues le dinar ces dernières années n'ont fait qu'envenimer la situation.

Source : Liberté 13.08.2019

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/erosion-inexorable-du-pouvoir-dachat-en-algerie-321743>

Cherté de la vie et précarité La rentrée sociale redoutée

La rentrée sociale s'annonce difficile pour les Algériens. Au menu, des protestations sociales, un pouvoir d'achat laminé et une hausse des prix sur tous les produits.

Les Algériens vont devoir affronter une situation sociale et économique dès plus délicates. En effet, la rentrée sociale va peser avec tous ces lots de difficultés, notamment le manque de ressources des ménages pour les besoins quotidiens. Les citoyens ont ainsi subi cet été une flambée des prix sur presque tous les produits avec 40 % de plus que l'année dernière selon une enquête récente du ministère du Commerce. Même les denrées alimentaires les plus basiques ont subi le contrecoup de cette augmentation.

Le portefeuille en a pris un sérieux coup avec une baisse draconienne du pouvoir d'achat et une dévaluation continue du dinar affectant toutes les catégories moyennes de la société. Les dépenses sur les achats pour les fêtes de l'Aïd, la rentrée scolaire et autres charges, dont ceux du logement sont retenus comme facteurs aggravant la perte de l'épargne des citoyens d'autant que ce sont les catégories sociales vulnérables qui en subissent les conséquences. Selon une étude récente du Cread (Centre de recherche en économie de développement), la précarité sociale touche près de 7,2 millions d'Algériens, dont les salaires stagnent à 20.000 DA.

Source : Le Midi Libre 29.08.2019

Lien : http://www.lemidi-dz.com/index.php?operation=voir_article&date_article=2019-08-29&id_article=evenement@art2@2019-08-29

CONSULTATIONS MEDICALES : Vers de nouveaux tarifs de remboursement

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale s'apprête à revoir le système de remboursement des consultations médicales et de le rendre plus conforme aux capacités de la caisse de sécurité sociale aujourd'hui en difficulté financière. Lors de son déplacement, à Guelma le ministre du secteur Hassan Tidjani Haddam, a en effet déclaré que ses services étudient « le projet de mise en place d'une nouvelle tarification de remboursement » des frais médicaux. « La tarification de remboursement des coûts des consultations médicales auprès de médecins généralistes et spécialistes est dépassée car remontant aux années 1980 », a indiqué le ministre en marge d'une rencontre avec les cadres locaux de son secteur, précisant que « cette tarification sera révisée pour se conformer avec les capacités financières des Caisses d'assurance sociale ». Selon lui, la révision des tarifs de remboursement des consultations médicales doit être établie sur la base du tarif de référence, ou le « coût de responsabilité » prenant en considération les tarifs de prestations médicales appliqués.

Source : Réflexion 24.08.2019

Lien : https://www.reflexiondz.net/CONSULTATIONS-MEDICALES-Vers-de-nouveaux-tarifs-de-remboursement_a57282.html

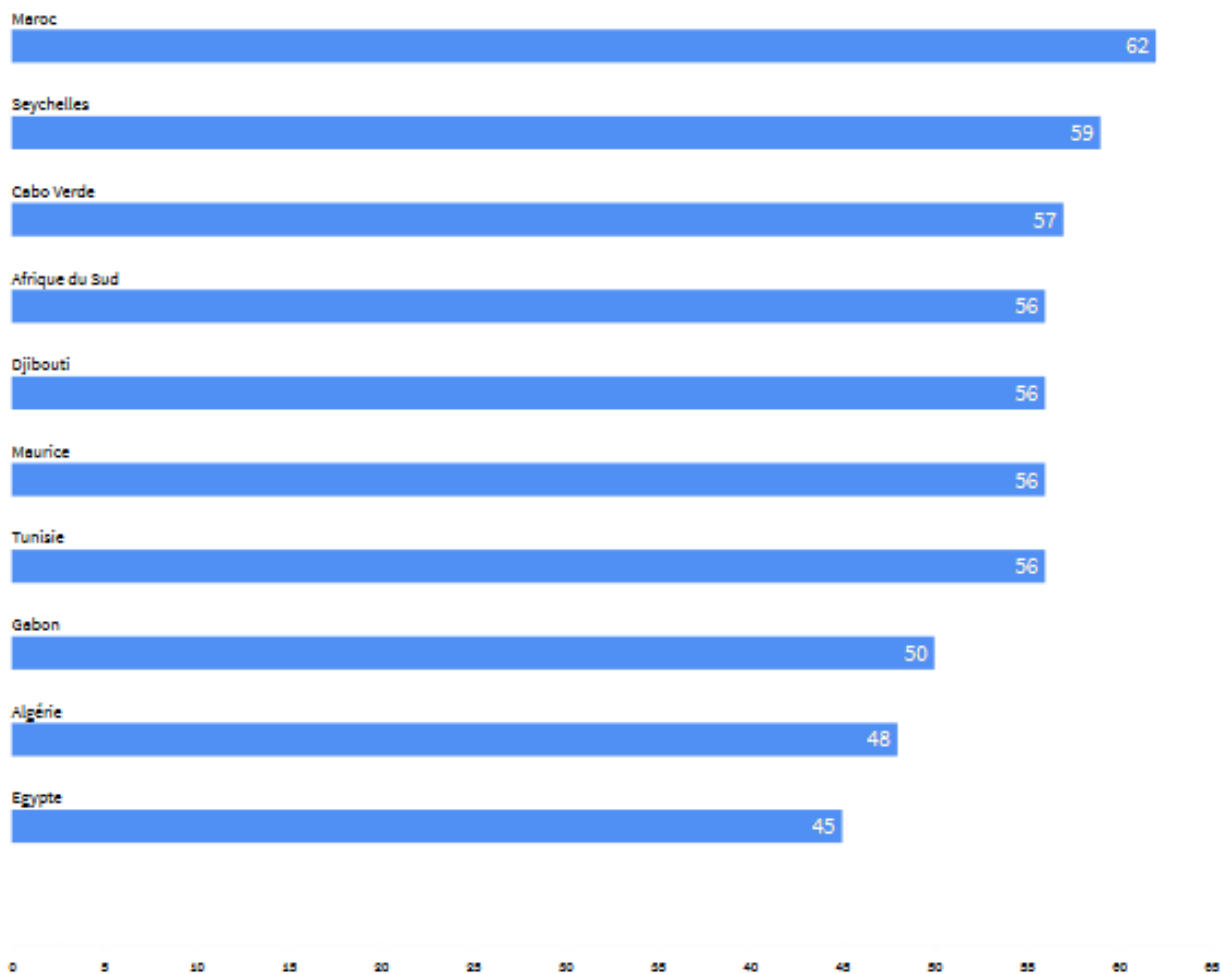
LES CHIFFRES DU MOIS

Internet : les 10 pays les plus connectés d'Afrique

Maroc, Kenya ou Tunisie ? La palme du plus fort taux d'accès à internet en Afrique revient à des pays différents, en fonction des chiffres disponibles... Tour d'horizon des principales sources de référence.

Top 10 des pays connectés d'Afrique selon la Banque mondiale Le Maroc et les Seychelles en tête

■ Pourcentage d'internautes au sein de la population



Source: Banque mondiale / Graphique RFI

Source : RFI Afrique 23.08.2019

Lien : <http://www.rfi.fr/afrique/20190823-internet-10-pays-plus-connectes-afrique>

Le commerce extérieur algérien durant le 1er semestre de 2019 : les chiffres en tableaux («Reporters»)

Le commerce extérieur durant le 1er semestre 2019 a enregistré un déficit de 3,8 milliards de dollars. C'est l'une des statistiques provisoires de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD) divulguées ce lundi par l'APS.

« Reporters » a réalisé plusieurs tableaux dans lesquels les données de la DEPD sont répertoriées, que ce soit pour les exportations ou pour les importations.

	1^{er} semestre 2019(en milliards de dollars)	1^{er} semestre 2018(en milliards de dollars)
La balance commerciale	-3,18	-2,84

(Source : La direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD))

Baisse des exportations :

	1^{er} semestre 2019(en milliards de dollars)	1^{er} semestre 2018(en milliards de dollars)	La différence entre les deux périodes
Les exportations	18,96	20,29	-6,57%

(Source : La direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD))

Source : Reporters 12.08.2019

Lien : <http://www.reporters.dz/2019/08/12/le-commerce-exterieur-algerien-durant-le-1er-semester-de-2019-les-chiffres-en-tableaux-reporters/>

Dépôt des dossiers de départ en retraite : Bientôt par voie électronique

Plus besoin à l'avenir de se déplacer aux agences de la Caisse nationale des retraites (CNR) pour déposer son dossier de retraite. A partir du mois de décembre prochain, cette procédure se fera par voie électronique. Il suffira donc de quelques clics de clavier pour formuler sa demande de départ en retraite.

Il faut savoir que cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur sera à même de permettre aux employeurs, notamment, de procéder au dépôt des dossiers des travailleurs ayant atteint l'âge légal de retraite, à travers l'ouverture d'un compte personnel doté d'un mot de passe. La prise en charge de la demande s'effectuera ensuite via un correspondant de la CNR qui sera appelé à déposer en personne le dossier en version papier scanné auprès d'une agence spécialisée, comme rapporté par la presse nationale. Le traitement des demandes de retraite sera ainsi beaucoup plus rapide qu'aujourd'hui avec une optimisation de la gestion des dossiers des retraités, grâce à l'apport précieux des nouvelles technologies.

Source : El Moudjahid 18.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140775>

Ralentissement de l'investissement et de la croissance Vers un pic du taux de chômage

La situation économique du pays est au rouge. Elle risque même de se dégrader davantage d'ici à la fin de l'année dans le contexte d'impasse politique que vit l'Algérie. Le coût social pourrait s'aggraver avec, comme risques, une importante hausse du taux de chômage.

Actuellement, selon les chiffres officiels, le chômage en Algérie dépasse la barre des 11%. Un taux préoccupant d'autant que la classe d'âge des chômeurs les plus durement affectés est celle des jeunes, notamment diplômés. De plus, le chômage des femmes est très élevé. Le taux élevé de chômage chez les jeunes s'explique en partie par l'incapacité de l'économie à créer suffisamment d'emplois et à promouvoir l'esprit d'entreprise. La croissance en Algérie est peu génératrice d'emplois. Dans son rapport sur les perspectives économiques en Afrique (PEA) pour 2019, la Banque africaine de développement (BAD) a estimé que "la croissance du produit intérieur (PIB) réel, estimée à 2,7% en 2019 et à 1,9% en 2020, semble insuffisante à moyen terme pour améliorer la protection sociale, diversifier l'économie et réduire le chômage". L'Algérie qui fait face depuis trois années à un double déficit — budgétaire et de la balance des paiements — trouve toutes les peines pour réduire le stock de chômage et en même temps absorber les flux annuels de demandeurs d'emploi, dont la plupart sont des primodemandeurs.

Source : Liberté 13.08.2019

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/vers-un-pic-du-taux-de-chomage-321742>

Hausse à 1,5% du taux d'emploi des personnes aux besoins spécifiques dans le département du Travail

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam a annoncé, jeudi à Boumerdès, l'augmentation à 1,5% du taux d'intégration des personnes aux besoins spécifiques au sein des organes et structures relevant de son secteur.

"Nous avons décidé, au niveau du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de réserver, sur l'ensemble des travailleurs, un taux de 1,5% aux personnes aux besoins spécifiques, dépassant ainsi le taux stipulé par la loi (1%)", a déclaré le ministre à la presse en marge d'une visite d'inspection des structures relevant de son secteur au niveau de la wilaya de Boumerdès.

Source : Radio Algérienne 15.08.2019

Lien :

<http://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20190815/176827.html>

Investissement : Une cartographie des activités

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam, a instruit dimanche soir à Annaba ses cadres à l'effet d'élaborer une cartographie des différentes activités favorables à l'investissement dans le cadre de l'entrepreneuriat.

«L'orientation et l'accompagnement que les chargés du secteur doivent fournir aux jeunes pour les encourager à créer leurs propres entreprises et engendrer des activités génératrices de richesse et d'emplois se font à partir de l'identification des branches d'activités pouvant être valorisées», a précisé le ministre, lors d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya en marge de sa visite de travail et d'inspection, invitant les responsables locaux à innover dans ce domaine et à exploiter efficacement les ressources humaines. Soulignant que l'entrepreneuriat était «un choix pour diversifier l'économie et créer les richesses et les emplois», le ministre a relevé que «l'Algérie aujourd'hui exige de chacun à assumer ses responsabilités, de servir le pays et le citoyen».

Source : El Moudjahid 06.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140355>

Emploi des jeunes : Accompagner les porteurs de projets

Tous les dispositifs d'emploi, tels l'ANSEJ et l'ANEM, sont accessibles aux jeunes et leur offrent davantage de soutien, notamment en ce qui concerne les métiers liés à l'environnement. C'est ce qu'a souligné le ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, lors d'une visite à Oran, qui l'a menée dans différentes structures de son secteur.

Citée par la presse, Fatma-Zohra Zerouati a insisté, à cette occasion, sur le recyclage et le tri sélectif des déchets, et indiqué que ce créneau est ouvert aux jeunes. Les candidats potentiels désirant investir ce secteur connaîtront davantage de soutien de la part des agences d'emploi et de soutien à l'emploi des jeunes, comme l'ANEM et l'ANSEJ, a-t-elle assuré, ajoutant que ce domaine ne nécessite pas beaucoup de moyens financiers et matériels, et peut

être investi par les jeunes, y compris ceux n'ayant pas un niveau d'instruction élevé. Dans ce sillage, la ministre a affirmé que des formations sur le recyclage et le tri des déchets seront dispensées aux jeunes intéressés, et un encadrement leur sera fourni, pour les accompagner dans le démarrage de leurs projets.

Source : El Moudjahid 22.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140962>

Des renforts pour l'autoroute Est-Ouest

Selon le directeur de l'ANEM, 1900 jeunes, avec ou sans qualification, viennent d'être recrutés par l'entreprise chinoise en charge des travaux d'achèvement du tronçon de l'autoroute Est/Ouest qui s'étend sur une distance de 84 km, à partir de Drean jusqu'à Khenguete Aoun, à la limite du territoire tunisien. Selon notre interlocuteur, les nouvelles recrues sont originaires surtout des communes de Boutheldja et El-Tarf où le gros des travaux sont concentrés. Les recrutements vont se poursuivre pour atteindre 3000 personnes.

Ceci dit, les travaux de ce tronçon, à l'arrêt durant cinq ans après le départ de l'entreprise Coojal, ont été repris il y a deux ans par une entreprise chinoise, la CITIC, qui a déjà bitumé plus de 30 km, avec la livraison imminente du tronçon de 35 km qui s'étend de Drean jusqu'au Lac des Oiseaux. Il est prévu l'achèvement des travaux de toute cette partie de l'autoroute Est/Ouest d'ici la fin de l'année 2020. Cette partie parachèvera toute l'autoroute Est/Ouest.

Source : Le Quotidien d'Oran 31.08.2019

Lien : [http://www.lequotidien-
oran.com/index.php?news=5280688&archive_date=2019-08-
31](http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5280688&archive_date=2019-08-31)

Des initiatives pour encourager les jeunes à intégrer le monde de l'entrepreneuriat

La prise de nouvelles initiatives vise à "encourager les jeunes, notamment les détenteurs de diplômes et autres compétences professionnelles avérées, de bénéficier des avantages accordés dans le cadre des différents dispositifs de soutien pour la création de micros entreprises", a souligné le ministre au cours d'une visite à une micro-entreprise montée dans le cadre de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), spécialisée dans le fraissage et l'industrie de pièces de rechange de véhicules.

A ce titre, Hassan Tidjani Haddam, qui a mis en avant l'importance d'encourager les chômeurs à créer des micros entreprises, a appelé "à faire ancrer la culture de l'entrepreneuriat en milieu universitaire et dans les institutions de la formation professionnelle".

Le ministre a inspecté, dans la commune d'El Maâdar, le projet de réalisation de 40 locaux dédiés aux jeunes bénéficiaires de dispositifs d'aide pour la création de micros entreprises.

Source : APS 19.08.2019

Lien : [http://www.aps.dz/economie/93367-entreprendre-des-
initiatives-pour-encourager-les-jeunes-a-integrer-le-monde-
de-l-entrepreneuriat](http://www.aps.dz/economie/93367-entreprendre-des-initiatives-pour-encourager-les-jeunes-a-integrer-le-monde-de-l-entrepreneuriat)

Entrepreneuriat : Les universitaires à pied d'œuvre

La Maison de l'entrepreneuriat de Tlemcen a permis aux étudiants de créer 32 petites et moyennes entreprises (PME) de fin 2017 à fin de l'année universitaire 2019, a-t-on appris lundi des

responsables de cet établissement d'enseignement supérieur. Dans une déclaration à l'APS, le vice-recteur de l'université chargé des relations extérieures, Abdelatif Megnounif, a indiqué que les activités de ces PME portent sur l'agriculture, la pêche, l'agroalimentaire, les services, l'énergie, les travaux publics, la construction, le tout étant réparti sur les communes de Tlemcen, de Mansourah, de Maghnia, de Ghazaouet, de Bouhrouf et d'Ouled Mimoun, hormis deux PME se trouvant dans les wilayas de Blida et de Bouira. Vingt-neuf entreprises ont été créées parmi un lot d'entités sur la base de prêts contractés auprès de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), deux dans le cadre de crédits obtenus auprès de l'Agence nationale de gestion de microcrédit et une par autofinancement.

Source : El Moudjahid 07.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140386>

MEILLEURES UNIVERSITÉS 2019

L'Algérie absente du classement mondial et africain

Parmi les 15 meilleurs établissements d'enseignement supérieur africains figurent la Tunisie, l'Égypte, l'Afrique du Sud et le Nigeria, mais pas l'Algérie, selon le classement mondial 2019 du World University Ranking (WUR).

Lorsque la seule et unique préoccupation des pouvoirs publics réside dans la gestion des flux d'étudiants, il est clair que les conséquences ne peuvent être que négatives sur l'apport scientifique de l'université. C'est le moins que l'on puisse dire lorsque l'on relève l'absence totale, et ce depuis de longues années, de l'Algérie dans les différents classements internationaux concernant les meilleures universités dans le monde et sur le continent africain y compris pour l'année 2019. C'est d'ailleurs sans surprise que le classement mondial 2019 du World University Ranking (WUR) ne mentionne nullement l'Algérie dans son listing. Pis encore, notre pays ne figure pas, non plus, dans le classement des meilleures universités d'Afrique où l'on retrouve pourtant la Tunisie, l'Égypte, l'Afrique du Sud et même le Nigeria.

Source : Liberté 19.08.2019

Lien : [https://www.liberte-algerie.com/actualite/lalgerie-
absente-du-classement-mondial-et-africain-322128](https://www.liberte-algerie.com/actualite/lalgerie-absente-du-classement-mondial-et-africain-322128)

Il sera réceptionné en septembre prochain Un nouvel institut d'enseignement professionnel à Ouargla

Un nouvel institut d'enseignement professionnel (IEP) sera réceptionné au titre de la nouvelle rentrée professionnelle (session septembre) dans la wilaya de Ouargla, devant renforcer les offres de formation au profit des jeunes de la région, a-t-on appris hier de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). D'une capacité de 1 000 places pédagogiques, cette future structure de formation qui dispose de deux filières (technique en électricité et entretien des équipements de froid industriel) accueillera les élèves de 4^e année moyenne, ainsi que les élèves orientés de la 1^{re} année secondaire vers toutes les filières souhaitant poursuivre un cursus d'enseignement professionnel, a indiqué le directeur du secteur, Ali Haouassi. La formation des stagiaires dans ce mode de formation sera sanctionnée par un diplôme d'enseignement

professionnel, et un diplôme supérieur d'enseignement professionnel, a ajouté le même responsable.

Source : Liberté 08.08.2019

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/est/un-nouvel-institut-denseignement-professionnel-a-ouargla-321597>

Secteur de la formation professionnelle à Sidi Bel-Abbès

Onze nouvelles spécialités pour la session de septembre

Au titre de la rentrée de septembre 2019, et afin de répondre à la demande du marché de l'emploi, la nomenclature des métiers de la formation professionnelle dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès sera renforcée par 11 nouvelles spécialités de niveau 2, 3, 4 et 5. Selon la direction de wilaya de la formation professionnelle, ces nouvelles offres de formation spécialités adaptées aux exigences de l'insertion professionnelle concernent les métiers de l'élevage équin, culture médicinale, platerie plaquiste, dessin d'étude : option architecture et béton armé, hygiène, sécurité et environnement, administration et sécurité des réseaux informatiques, installation des réseaux télécoms, blanchisserie pressing, maquillage manucure et esthétique. En termes d'effectifs et d'infrastructures, cette nouvelle rentrée de la formation professionnelle sera marquée par l'accueil de pas moins de 7 310 nouveaux stagiaires répartis à travers 21 Cfpa et trois instituts de formation professionnelle (IFP et Inspf).

Source : Liberté 18.08.2019

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/ouest/onze-nouvelles-specialites-pour-la-session-de-septembre-322040>

Formation professionnelle à Oum El-Bouaghi

5 nouvelles spécialités pour la prochaine rentrée

Pas moins de 5570 places pédagogiques sont offertes pour la rentrée de septembre, réparties en 112 spécialités et 19 filières professionnelles. De nouvelles spécialités, que sont Tourisme choix du produit et marketing, Télécommunications, développement web et multi médias, Contrôle de la qualité dans l'industrie agroalimentaire et électricité industrielle, viendront renforcer celles déjà existantes. Le secteur de la wilaya d'Oum El-Bouaghi dispose de 5 instituts nationaux spécialisés en formation professionnelle (INSFP) situés à Oum El-Bouaghi, Aïn Beida, Aïn M'lila et Meskiana, de 13 CFPA et de 12 annexes, avec un total de 126 ateliers et de 187 équipements. L'encadrement pédagogique comprend 311 formateurs.

Source : Liberté 17.08.2019

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/est/5-nouvelles-specialites-pour-la-prochaine-rentree-321946>

Institut d'enseignement professionnel de Chéréa (Tébessa)

Mise en service en septembre

Le nouvel institut d'enseignement professionnel de la commune de Chéréa (45 km au sud de Tébessa) sera mis en service à la prochaine rentrée professionnelle, en septembre, a indiqué, hier mercredi, le directeur local de la formation professionnelle, Lazhar Boudraa. "Cet institut propose trois spécialités, le contrôle de la qualité des produits agricoles, la maintenance des systèmes

d'information, l'installation et la maintenance des équipements d'irrigation pour 1000 places pédagogiques et 300 lits", a précisé le même responsable. Il a souligné l'apport de cette nouvelle infrastructure dans le renforcement des capacités d'accueil du secteur de la formation professionnelle et les opportunités offertes aux jeunes de la région désirant suivre une formation.

M. Boudraa a également révélé que, lors de la prochaine rentrée professionnelle prévue le 29 septembre, le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de la commune frontalière d'El-Mridj sera également mis en service.

Source : Liberté 29.08.2019

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/est/mise-en-service-en-septembre-322850>

Fondation algéro-américaine pour la Culture : L'Université d'été couronnée de succès

Le président de la Fondation algéro-américaine pour la culture, l'éducation, la science et la technologie (AAF-CEST), le professeur Taha Merghoub, a affirmé, lors de la clôture des travaux de l'université d'été de la Fondation pour l'année 2019, que la 2e édition de cette université, abritée par l'université Mustapha-Benboulaïd de Batna-2, et supervisée par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, "a été couronnée de succès".

"exprimant à cette occasion, M. Merghoub a indiqué que l'objectif commun des conférenciers, des encadreurs d'ateliers algériens et étrangers ainsi que des étudiants consistait en "le transfert et l'échange de la science et de la connaissance". De son côté, la coordinatrice locale de cette manifestation scientifique, Leïla Mokhnach, a rappelé que cette manifestation visait à "assurer une formation en principe", à laquelle ont assisté près de 320 personnes entre doctorants, thésards en master, enseignants universitaires et industriels.

Source : El Moudjahid 05.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140303>

M'sila

L'incubateur technologique université-entreprises installé

L'université de M'sila vient d'installer un incubateur technologique partagé avec quatre entreprises locales. Cet incubateur réunit des ressources spécialisées dédiées à l'accompagnement des porteurs de projets parmi les étudiants et enseignants chercheurs et à l'assistance de ces entreprises en voie de développement. "Ce modèle d'incubateur renforce la relation université-entreprises et contribuera à la création de richesse et d'emplois pour la localité, la région et le pays", dira le recteur de l'université, Pr Kamel Baddari.

"Cet incubateur est un élément-clé pour dynamiser le secteur entrepreneurial de la région de M'sila", ajoute-t-il. De son côté, le vice-recteur des relations extérieures, Hachemi Ben Ouadah a expliqué que cette nouvelle structure, sous forme d'un hébergement immobilier souple, est constituée de services et personnels, ayant pour objectif le renforcement de la relation université-entreprises par des actions de conseil, de formation, de recherche et par la mise en relation directe des acteurs universitaires avec les cadres d'entreprises.

Source : Liberté 03.08.2019

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/est/lincubateur-technologique-universite-entreprises-installe-321208>

Industrie : certification du ciment pétrolier de l'usine d'Ain El Kebira

L'obtention de deux certifications internationales pour le ciment pétrolier de l'usine d'Ain El Kebira (Sétif) va définitivement mettre un terme à l'importation de ce produit, lui ouvrant en même temps des perspectives à son exportation, s'est félicitée la ministre de l'Industrie et des mines, Djamilia Tamazirt.

L'obtention de ces deux certifications auprès du Bureau d'études Américain, organisme certificateur de l'ensemble des produits destinés au secteur pétrolier dans le monde, "permet désormais de l'utiliser pour les besoins nationaux" et de l'exporter, a déclaré la ministre lors de la visite de l'usine où il est fabriqué.

Produit par le Groupe industriel des ciments Algériens (GICA), le ciment pétrolier, en même temps que de réduire la facture d'importation, estimée à 30 millions de dollars/an, contribuera à couvrir les besoins de la compagnie Sonatrach et de ceux des sociétés pétrolières étrangères activant en Algérie.

Source : Radio Algérienne 06.08.2019

Lien :

<http://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20190806/176247.html>

Complexe Tosyali d'Oran : Exportation de 22.000 tonnes de rond à béton vers les états-Unis

La société de droit algérien basée à Béthioua (est d'Oran) «Tosyali», spécialisée dans la production sidérurgique vient d'achever une opération d'exportation de 22.000 tonnes de rond à béton vers les Etats-Unis d'Amérique, a-t-on appris samedi dernier de la cellule de communication de l'entreprise. Il s'agit de la 4e opération d'exportation de rond à béton de ce complexe sidérurgique à destination des Etats-Unis d'Amérique. Elle a été entamée le 6 août en cours pour être achevée vendredi, a-t-on indiqué de même source. Dirigée à partir du port de Mostaganem, cette opération a consisté en l'exploration de 22.000 tonnes, la première production de rond à béton d'une longueur de 18 mètres, pour un montant de plus de 11 millions de dollars.

Elle est répartie entre 13.000 tonnes à destination du port de Houston et 9.000 tonnes vers le port d'Everglades. Auparavant, Tosyali avait entamé son activité d'exportation par la première cargaison de 10.000 tonnes de rond à béton vers le port de Houston en novembre 2018.

Source : El Moudjahid 25.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/141083>

Stations de dessalement d'eau de mer : 4 projets lancés prochainement

Une enveloppe financière de l'ordre de 8 milliards DA a été mobilisée pour parachever les travaux d'acheminement des eaux du barrage de Beni Haroun (Mila) vers la plaine de Rmila à Khenchela

dans le cadre du projet des grands transferts d'eau, a déclaré samedi à Khenchela le ministre des Ressources en eau, Ali Hammam. «La relance des travaux de ce chantier se fera dans les plus bref délais afin de mettre fin aux problèmes des agriculteurs de la région liés à l'irrigation de leurs cultures», a précisé le ministre lors de l'inspection du projet de réalisation d'une station de traitement des eaux au niveau du barrage de Taghrist, dans la commune de Yabous (70 km à l'ouest de Khenchela), au deuxième jour de sa visite dans cette wilaya. Une opération de dragage du barrage Foum El-Kiss, dans la commune de Kais (à 24 km à l'ouest de Khenchela) sera «bientôt» lancée, en prévision, a soutenu M. Hammam, de sa mise en service «prochaine» dans le but de l'exploiter dans l'irrigation des périmètres agricoles, situés dans la plaine de Rmila.

Source : El Moudjahid 18.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140771>

Complexe de textile de Relizane, "une contribution à la renaissance de l'industrie nationale"

RELIZANE - Le complexe intégré des métiers du textile (Tayal) de Relizane contribuera à la renaissance de l'industrie nationale dans ce domaine, a affirmé jeudi la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt, en visite de travail dans la wilaya.

Le complexe qui est implanté dans la zone industrielle de Sidi Khettab, "contribuera à l'amélioration de la qualité des produits textiles et au développement de la sous-traitance", a souligné la ministre.

Procédant à l'inauguration d'une unité du complexe spécialisé dans la teinture de tissu "Denim" (Jeans), Djamilia Tamazirt a notamment mis l'accent sur "la qualité et l'innovation, facteurs importants pour la commercialisation des produits tant en Algérie qu'à l'international".

Mme Tamazirt a également indiqué que sa visite de travail a pour but d'examiner de près l'avancement des travaux de l'usine qui figure, a-t-elle expliqué, parmi "les principaux projets sur lesquels mise l'Etat pour créer de la valeur ajoutée et réduire la facture d'importation".

Source : APS 29.08.2019

Lien : <http://www.aps.dz/economie/93806-complexe-des-metiers-du-textile-de-relizane-une-contribution-a-la-renaissance-de-l-industrie-nationale>

Le sud-coréen compte reprendre ses parts grâce à ses climatiseurs

LG veut reconquérir le marché algérien

L'interdiction des importations des collections CKD-SKD destinées à l'industrie de l'électroménager n'a pas été sans conséquence sur l'activité du groupe LG en Algérie.

Le sud-coréen a traversé, en effet, une période difficile avant de trouver une solution pour s'adapter à cette nouvelle donne sur le marché local.

Il a réussi à se conformer au nouveau cahier des charges instauré par le ministère de tutelle en concrétisant un partenariat avec un opérateur algérien.

Ce qui lui a permis de relancer sa production, notamment celle des climatiseurs. La reprise est effective, certes, mais LG Algérie (LGA) a un retard à rattraper face à ses concurrents directs, que sont Brandt et Condor. Le "Cheabol" (conglomérat industriel en Corée du Sud) n'est pas près d'installer une usine de production qui s'ajoutera aux 9 sites (de production) implantés dans le monde. Car, tel que l'expliquent ses dirigeants, il n'y a pas de visibilité claire pour les investissements directs étrangers (IDE) actuellement en Algérie. "Les conditions pour réaliser des investissements ne sont pas encore réunies en Algérie à cause de la conjoncture que vit le pays", estime Jeong Jae-hoon, chef de produit climatisation à LGA.

Source : Liberté 19.08.2019

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/lg-veut-reconquerir-le-marche-algerien-322126>

AUTOMOBILE

Véhicules neufs : Le nombre des immatriculations a augmenté de plus de la moitié

Le nombre des immatriculations des véhicules neufs, a augmenté de plus de la moitié au cours du premier semestre 2018 soit plus de 50.000 unités par rapport au premier semestre de l'année précédente, selon l'ONS.

Par ailleurs, il y a lieu de noter qu'une légère hausse par 4 000 unités dans les immatriculations et réimmatriculations par rapport au premier semestre 2017, a été enregistré soit 0,56%. Cette hausse concerne particulièrement les motorisations essence. Par contre et à cause des quotas sur les importations, les immatriculations de véhicules diesels neufs reculent.

Source : AlgérieEco 10.08.2019

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2019/08/10/vehicules-neufs-le-nombre-des-immatriculations-a-augmente-de-plus-de-la-moitie/>

USINE BAIC INDUSTRIE INTERNATIONALE ALGERIE DE BATNA

Des extensions en vue et un mini-truck à moins d'un million de dinars

Une délégation venue de Chine a inspecté l'usine Baic à Batna et s'est engagée à participer dans l'extension de l'usine qui accueillera des unités de soudure, de peinture et une unité pour la fabrication des moteurs en CKD.

Inaugurée en décembre dernier, l'usine Baic industrie internationale Algérie, qui assemble aujourd'hui cinq modèles de la marque du géant chinois Baic, poursuit son développement en annonçant le début imminent des travaux d'agrandissement de son usine, pour accueillir des unités de soudure et peinture, ainsi qu'une extension de la chaîne de production afin d'accueillir un nouveau modèle de type mini-truck, qui sera le premier véhicule assemblé en Algérie à être badgé d'un logo et un nom algérien, et qui sera proposé à un prix de moins d'un million de dinars.

À cet effet, Nouredine Sariak, PDG de Baic Algérie, a reçu durant ce week-end, une délégation d'inspection venue de Chine, qui a montré une grande satisfaction suite à sa visite et s'est engagée ainsi à participer à la réalisation des extensions de l'usine pour accueillir les unités de soudure et peinture, conformément aux accords de développement signés avec le géant chinois Baic.

Source : Liberté 21.08.2019

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/auto-news/des-extensions-en-vue-et-un-mini-truck-a-moins-dun-million-de-dinars-322254>

TRANSPORT –LOGISTIQUE

Transport maritime : conventions pour l'importation de blé et de la poudre de lait par des navires algériens

Mettant en application la mesure prise lors du conseil des ministres du mercredi dernier de donner la priorité à la flotte maritime nationale, le ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche et le ministre des travaux publics et transport, respectivement Cherif Omari et Mustapha Kouraba ont présidé Mardi, la cérémonie de signature de deux conventions cadre entre le groupe de transport maritime (GATMA) et l'office Algérien interprofessionnel des céréales (Oaic) et l'office national interprofessionnel du lait.

Les deux ministres ont mis l'accent sur l'importance de cette opération dont les retombées ne seront que bénéfiques. D'abord pour le trésor public dans la mesure où elle engendrera une baisse de la facture d'importation d'un côté et de l'autre une réduction de sortie en devise puisque la prestation du transport sera réglée en dinars.

Source : Horizons 27.08.2019

Lien : <http://sudhorizons.dz/fr/les-news/les-manchettes/50181-signature-de-conventions-entre-gatma-onil-oaic-deployer-la-flotte-nationale-pour-reduire-la-facture-de-l-importation>

Le péage afin de garantir « les revenus nécessaires à l'entretien et à la maintenance » de l'autoroute Est-Ouest

Le Premier ministre, Nouredine Bedoui, a présidé samedi une réunion interministérielle consacrée à l'examen du dossier de l'entretien de l'autoroute est-ouest et des mesures devant être mises en œuvre pour la mise en place d'un système de péage, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Cette réunion a regroupé les ministres de Finances, de l'Energie, de l'Industrie et des mines, de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, des Travaux publics et des transports et des Ressources en eaux, ainsi que du Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, du directeur du Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR) et du directeur général de l'Agence nationale des autoroutes (ANA).

Source : AlgérieEco 25.08.2019

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2019/08/25/bedoui-le-peage-afin-de-garantir-les-revenus-necessaires-a-l-entretien-et-a-la-maintenance-de-lautoroute-est-ouest/>

Autoroutes : Bientôt des stations de pesage des poids lourds

La durée de vie d'une autoroute dépend généralement de la qualité des travaux de réalisation, la compétence des entreprises mais surtout de l'entretien de cette dernière qui empêche continuellement sa dégradation. A cet effet, des nouvelles mesures seront mises en place prochainement pour justement protéger les nouvelles autoroutes algériennes contre la dégradation qui cause énormément de préjudices aux usagers de la route. A cet effet, le ministre des Travaux publics et des Transports a annoncé, lundi, depuis la wilaya de Djelfa, la création prochaine de stations de pesage avant l'accès des poids lourds au réseau routier, notamment l'autoroute Est-Ouest. «Ces mesures visent à préserver les routes, souvent dégradées par la surcharge des poids lourds», a affirmé Mustapha Kouraba à l'APS, déplorant la détérioration des ouvrages d'art, en raison du non respect de la hauteur limite par des camions dépassant 5.25m de hauteur.

Ces mesures qui seront introduites prochainement seront conçues pour faire face aux surcharges et à leur impact sur la qualité des routes. Il s'agit en réalité de contrôler au niveau des routes pénétrantes reliant les autoroutes le poids des camions et de tous les véhicules portant des poids spécifiques.

Source : El Moudjahid 28.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/141274>

CONDUCTEURS DE BUS ET DE CAMIONS : Le brevet professionnel obligatoire

Désormais, un conducteur de bus ou de camion, détenteur d'un permis de conduire de catégorie C, D ou E, doit avoir un certificat d'aptitude dénommé « brevet professionnel » pour exercer son activité sous peine d'être verbalisé par les services sécuritaires. Si le permis C (poids-lourd) est indispensable pour

conduire un camion, il n'est pas suffisant pour espérer sillonner les routes d'Algérie du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, à bord d'un poids-lourd. Le métier requiert des critères et des aptitudes précises, car transporter de la marchandise demande de l'expérience, de l'attention et une bonne conduite au volant. Une formation adaptée à ce type de pratique est impérative et surtout obligatoire. Pour cela, les conducteurs de véhicules, titulaires d'un permis de conduire de type C, D ou E, doivent suivre une formation de quinze jours, comprenant deux phases, l'une théorique et l'autre pratique pour avoir le brevet professionnel de conducteur de transport public de voyageurs et de marchandises.

Source : Réflexion 21.08.2019

Lien : https://www.reflexiondz.net/CONDUCTEURS-DE-BUS-ET-DE-CAMIONS-Le-brevet-professionnel-obligatoire_a57239.html

Projet pilote de partenariat ETO-syndicat UNAT : Le ministère des Transports donne son aval

Le ministère des Transports a donné son aval pour la mise sur rail du projet de partenariat entre l'Entreprise des transports urbains ETO et l'Union nationale des Transporteurs algériens UNAT de la wilaya d'Oran, a-t-on appris, hier, auprès de M. Chikh Amar, coordinateur régional du bureau de l'UNAT.

Ce projet pilote consiste à mettre sous l'autorité de l'entreprise ETO, les 65 autobus privés de la ligne B, ce qui permettra de bénéficier de l'expérience de l'ETO en matière d'organisation, de contrôle et de régulation de temps, a expliqué le responsable.

Dans ce registre et après des rencontres organisées en présence de la direction des transports et des opérateurs concernés pour expliciter le projet dans sa globalité, on saura que celui-ci a été déjà débattu lors de la dernière session de l'APW d'Oran.

Source : Le Quotidien d'Oran 15.08.2019

Lien : <http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5280081>

SECTEUR PHARMACEUTIQUE

Produits pharmaceutiques : transfert de contrôle de la qualité à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques en 2020

Les missions de contrôle de qualité des produits pharmaceutiques qui incombent actuellement au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP), seront transférées à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques à compter de l'année prochaine, indique lundi un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

"Les missions de contrôle de qualité des produits pharmaceutiques qui incombent actuellement au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques, seront transférées à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques dans un délai d'une année à compter de la date de publication du décret N 19-190 du 3 juillet 2019, publié au journal officiel le 7 juillet 2019", précise la même source.

Source : APS 19.08.2019

Lien : <http://www.aps.dz/sante-science-technologie/93332-produits-pharmaceutiques-transfert-de-contrôle-de-la-qualité-a-l'agence-nationale-des-produits-pharmaceutiques-en-2020>

Marché du médicament

Les très difficiles arbitrages de l'Exécutif

Dans sa gestion du secteur du médicament, le gouvernement se retrouve devant un dilemme. L'Exécutif est tenu à la fois de rationaliser les dépenses en réduisant les importations et d'assurer une offre suffisante et en permanence. Le ministère de tutelle, faut-il le reconnaître, n'a pu concilier ces deux objectifs aux dimensions économique et sociale.

Ce qui a provoqué d'ailleurs de sérieuses perturbations sur le marché national. Les observateurs parlent d'une pénurie qui a touché quelque 250 produits pharmaceutiques. Face à cette épineuse problématique, la direction de la pharmacie au département de la Santé a pris récemment des mesures urgentes, parmi lesquelles on peut citer l'avancement des délais pour l'octroi des programmes d'importation ainsi que les avenants.

Car l'une des raisons à l'origine de cette tension sur le médicament a trait au retard qu'accusent les opérateurs dans le dépôt de leurs programmes d'importation auprès de la direction de la

pharmacie. Et la signature de ces programmes par le ministère de Santé a été indubitablement retardée, avec tout ce que cela a provoqué comme conséquences sur le marché. Une chose est certaine, pour plus de 158 produits dont les stocks sont insuffisants, les programmes d'importation ont été déjà accordés aux mois de juin et de juillet.

Source : Liberté 01.08.2019

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/les-tres-difficiles-arbitrages-de-lexecutif-321083>

Marché du médicament : Pénuries récurrentes sous enquête

C'est dans le but de mettre un terme à la pénurie de médicaments que le ministre de la Santé, Mohamed Miraoui, s'est engagé à prendre des sanctions à l'encontre des parties à l'origine de la perturbation et de la pénurie sur le marché des médicaments.

Quelle stratégie pour éviter la rupture de stocks de médicaments ? De plus en plus, la situation se complique et la liste des médicaments en rupture s'allonge.

La pénurie de médicaments refait surface, elle est toujours d'actualité. Une situation qui dure depuis déjà quelques années et a amené le premier responsable du secteur de la santé à réagir. En effet, évoquant les pénuries récurrentes de médicaments, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, s'est engagé, en marge de sa visite dans la wilaya de Blida, à prendre des sanctions contre les « businessmen du médicament » à l'origine de la perturbation... sans donner trop de détails.

Source : Reporters 29.08.2019

Lien : <http://www.reporters.dz/2019/08/29/marche-du-medicament-penuries-recurrentes-sous-enquete/>

Pénurie de médicaments : Les pharmaciens tirent la sonnette d'alarme

Bien que récurrentes, les perturbations dans l'approvisionnement en médicaments des pharmacies d'officine et des établissements de santé persistent, cette fois.

Devant cet état de fait, le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO) vient de monter au créneau pour attirer l'attention sur cette situation, surtout que la liste des médicaments manquants s'élève à plus de 250 produits fabriqués localement ou importés, et qui sont en rupture de stock.

Dans une déclaration à la presse, Messaoud Belhambri, président du SNAPO, a signalé que toutes les classes thérapeutiques de médicaments sont touchées par la pénurie. «Ces médicaments sont, pourtant, nécessaires pour soigner plusieurs pathologies lourdes, telles que celles inhérentes aux maladies cardiaques, aux rhumatismes, l'asthme ainsi que le cancer», a-t-il déclaré.

Le représentant des pharmaciens a fait savoir que la pénurie de médicaments que connaît le marché national actuellement est imputée «à la mauvaise gestion de la situation de la part de la cellule de veille ainsi que l'Agence nationale des médicaments, qui peine à trouver une issue. Bien que le ministère s'est engagé à approvisionner le plus rapidement possible les pharmacies en médicaments manquants, on enregistre toujours des pénuries (...) Les raisons sont multiples et les solutions peu claires», a-t-il déploré.

Source : El Moudjahid 21.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140908>

Groupe Sidal : les créances des clients en hausse de 11,7% en 2018

Les créances clients du Groupe pharmaceutique Sidal sont en hausse de 11,27% en 2018, ce qui représente 535 652 millions de DA. Ils sont passés de 4 754 371 milliers de DA en 2017, à 5 290 023 milliers de DA en 2018.

Quant aux dettes du groupe, elles passent de 10 489 616 milliers de DA en 2017 à 10 617 742 milliers de DA en 2018 soit une hausse de 1,22%, la hausse du compte emprunts et dettes financières est due principalement à la consommation du crédit d'investissement accordé par le fonds national d'investissement dans le cadre du plan national de développement.

Notons que le groupe Sidal compte élargir sa voilure avec l'entrée en activité de nouvelles unités de production.

Source : AlgérieEco 08.08.2019

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2019/08/08/groupe-sidal-les-creances-des-clients-en-hausse-de-117-en-2018/>

Pharmacie : Les difficultés du quotidien

La troisième édition du Salon de la pharmacie et de la parapharmacie de l'Ouest (Pharmex 2019) se tiendra du 26 au 28 septembre prochain au Centre des conventions d'Oran avec la participation de pas moins de 40 exposants, a-t-on appris des organisateurs. Cet événement, organisé sous le slogan : «La communication, le management et la gestion de l'officine», réunira la communauté des pharmaciens de la région Ouest, les principaux acteurs du secteur de la santé, la communauté universitaire ainsi que des représentants de la CNAS, CASNOS et autres.

L'objectif principal étant de réunir les entreprises pharmaceutiques opérant dans la région de l'ouest du pays pour faire découvrir leurs nouveaux produits et services, entretenir les contacts existants et attirer de nouveaux clients, mais aussi de «discuter de la situation actuelle de cette profession et des difficultés auxquelles fait face le pharmacien au quotidien», a-t-on ajouté de même source.

Source : El Moudjahid 25.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/141082>

Capacités de stockage de carburant : 30 jours d'autonomie «d'ici à 2023»

Les capacités de stockage de carburant atteindront «30 jours d'autonomie d'ici à 2023 contre 12 jours actuellement», a déclaré hier à Constantine le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab. Dans un point de presse en marge d'une visite de travail dans cette wilaya, le ministre a fait part de l'importance des investissements lancés par l'Etat pour la réalisation et l'extension de centres de stockage régionaux, affirmant que les capacités de stockage de carburant estimées actuellement à 12 jours d'autonomie à l'échelle nationale, seront revues à la hausse pour atteindre les «18 jours à la fin 2019 et passer à 30 jours d'autonomie d'ici à 2023». La norme internationale de stockage de carburant oscille entre 25 et 30 jours, a-t-il indiqué, poursuivant que l'Algérie œuvre, à travers les investissements lancés dans ce domaine et les formations assurées aux personnels, à consolider ses capacités de stockage pour «atteindre d'ici à 2023 la norme mondiale».

Source : El Moudjahid 06.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140345>

Le groupe Anadarko cède officiellement ses actifs en Algérie à Occidental

Le groupe américain Anadarko vient de céder officiellement ses actifs pour son compatriote Occidental, pour une valeur de 55 milliards de dollars, comprenant la prise en charge de la dette d'Anadarko, y compris ses actifs en Algérie.

Anadarko participe en Algérie à la production de 300 000 barils par jour, en compagnie de ses différents partenaires, elle est présente notamment à Hassi Berkine. Anadarko est aussi le second investisseur après Sonatrach.

Par ailleurs, Anadarko possède des actifs de près de 8,8 milliards de dollars en Afrique, des actifs qui sont proposés à la vente pour le géant français Total. Toutefois, le plus important est de savoir est ce que l'Etat algérien est en mesure de mettre en place son droit de préemption, sachant que cela lui coûtera environ 10 millions de dollars.

Source : AlgérieEco 10.08.2019

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2019/08/10/le-groupe-anadarko-cede-officiellement-ses-actifs-en-algerie-a-occidental/>

Extension du gazoduc Kasdir-Beni-Saf : Entrée en service en 2020

La mise en service du projet d'extension du gazoduc Kasdir (Naâma) à Beni-Saf (Aïn Témouchent) est prévue pour l'été 2020, a-t-on appris, au cours de la visite du ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, hier dans la wilaya de Naâma.

Ce projet, dont les travaux ont été confiés à l'entreprise Cosider et à l'Entreprise nationale de canalisations (ENAC), consiste en la réalisation d'une nouvelle canalisation, d'un diamètre de 48 pouces sur un linéaire de 197 kilomètres, entre le terminal de départ de Kasdir et le terminal arrivée de Beni-Saf. Une fois mis en service, le projet devra répondre à la demande croissante en gaz naturel (phase 2 Med-gaz), sécuriser le marché national, notamment la

région ouest du pays par cette source d'énergie, et sécuriser l'approvisionnement en gaz naturel du Continent européen. Le ministre, qui s'est enquis du projet, à la faveur d'une visite de travail qu'il a effectuée dans la wilaya de Naâma, a mis en avant l'importance de l'extension de ce gazoduc qui permet au groupe Sonatrach de renforcer ses capacités dans le domaine du transport du gaz et de son exportation.

Source : El Moudjahid 14.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140595>

Consommation d'électricité : Objectif : 30% dans l'industrie

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a déclaré hier à Batna, que l'objectif en matière de consommation d'électricité est d'atteindre 30% pour le secteur de l'Industrie et 70% pour les abonnés ordinaires.

«Atteindre ce but permettrait de créer de la valeur ajoutée et de générer de nouveaux postes d'emploi», a précisé le ministre lors de sa visite de travail dans la capitale des Aurès, soulignant que le secteur de l'Industrie consomme actuellement 8% d'électricité produite, tandis que les 92% restants sont destinés aux abonnés ordinaires (ménages). M. Mohamed Arkab a salué les efforts déployés par la wilaya de Batna, où les zones industrielles de la région ont atteint une consommation d'électricité de 20%, considérant ce taux comme "indicateur positif". Lors de sa visite, le ministre a inspecté la 3e tranche, d'une capacité de 280 MW, du projet d'une centrale électrique à Ain Djasser qui totalise une capacité de 800 MW, nécessitant un investissement de l'ordre de 16,8 milliards DA sur un total de 51 milliards DA.

Source : El Moudjahid 05.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140307>

Energie électrique : Renforcement du réseau : Hisser le taux de couverture nationale à 70%, contre 63% actuellement

Dans la perspective de répondre au souci permanent d'optimiser l'approvisionnement en énergie électrique, le ministère de l'Énergie «s'attelle à la concrétisation d'un vaste programme de renforcement du réseau de haute tension au niveau national».

L'annonce vient d'être faite par le ministre Mohamed Arkab, en marge la visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée au niveau de plusieurs infrastructures relevant de son secteur, dans la wilaya d'El-Oued. Le ministre a également précisé que le programme vise principalement «l'exploitation optimale des ouvrages du réseau de distribution», tout en faisant remarquer cependant que l'énergie électrique est «suffisamment disponible, même en périodes de pic». On apprend qu'il s'agit, notamment de la réalisation de nouvelles infrastructures énergétiques, à l'image, par exemple, de la réalisation des transformateurs électriques de (30/60 KVA), ce qui permettra, à terme, «d'en finir avec les dysfonctionnements et les points noirs».

Source : Portail CDER 28.08.2019

Lien : <http://portail.cder.dz/2019/08/28/energie-electrique-renforcement-du-reseau-hisser-le-taux-de-couverture-nationale-a-70-contre-63-actuellement/>

L'Algérie démarre son projet de construction de 5600 MW de centrales solaires

L'Algérie est prête à lancer son projet national de construction de 5 600 MW de centrales solaires afin de renforcer son réseau électrique pour les années à venir.

« Les compétences nationales actuelles sont capables de mener ce projet dans toutes les étapes de l'étude jusqu'à la réalisation finale », a affirmé Mohamed Arkab (photo), le ministre de l'Energie, qui a annoncé cette nouvelle.

Le pays qui a accueilli sa première centrale solaire en 2011, a eu le temps d'acquiescer l'expérience et les moyens pour développer de tels projets. Son parc solaire pèse actuellement 400 MW.

L'Algérie produit actuellement 20 GW d'électricité pour une demande de 15,8 GW.

Le ministre a également affirmé que son département pourrait élaborer prochainement un nouveau modèle de consommation électrique.

Source : Ecofin 21.08.2019

Lien : <https://www.agenceecofin.com/solaire/2108-68531-l-algerie-demarre-son-projet-de-construction-de-5600-mw-de-centrales-solaires>

SKTM : 4 sociétés algérienne vont réaliser le photovoltaïque

Le premier contrat a été attribué au groupement des entreprises chinoises (Honghai Algérie et Sinohydro) pour In Guezzam-Tin Zaouatine dont la puissance est estimée à 9 MW. Le coût de cette centrale est fixé à 1,76 milliards de dinars, soit un prix moyen de 14,458 par kilowatt heure (KWH)

Pour le projet Djanet-Bordj Omar Idriss dont la puissance est de 7 MW, SKTM a choisi la société SOLAM Algérie qui est une Joint-venture entre l'algérien Amimer Energy et le géant chinois Yengli. Cette centrale photovoltaïque va coûter 1,49 milliards de dinars avec un prix moyen de 15,513 dinars le KWH.

Ce même Amimer Energy de Bejaia, qui tend à s'installer comme leader en Algérie, va obtenir un autre contrat pour la réalisation des installations de Bordj Badji Mokhtar-Timiaouine. Ces structures qui produiront une puissance de 12 MW, ont été estimés à 2,242 milliards de dinars, soit un coût moyen de 13,652 dinars KWH.

Le groupement constitué de Sarl Construction Electricité Et Gaz Lounici Cegl et la SPA ETBER de Tizi Ouzou a, pour sa part, décroché le projet de Talmine et Tabelbala. D'une puissance de 11 MW, le contrat a pour une valeur de 2,13 milliards de dinars, soit un coût moyen de 14,095 dinars le KWH.

Source : CDER 04.08.2019

Lien : <https://portail.cder.dz/2019/08/04/sktm-4-societes-algerienne-vont-realiser-le-photovoltaique/>

Energies renouvelables : Neuf centrales de production d'électricité photovoltaïque dans le Grand Sud

Le parc de production de la SKTM (Shariket el Kahraba wa el Taket el Moutadjadida), filière du groupe public Sonelgaz, va s'enrichir de 9 nouvelles centrales hybrides. Leur réalisation a été attribuée aux cinq soumissionnaires retenus suite à un avis d'appel d'offres national ouvert, lancé en décembre

2018, par la SKTM auquel 100 entreprises se sont portées candidates.

Les soumissionnaires sélectionnés ont chacun signé le contrat de réalisation. La cérémonie s'est déroulée hier à l'institut de la Sonelgaz à Ben Aknoun (Alger) en présence du PDG du groupe Chahar Boulakhras. Pour rappel, l'avis d'appel qui s'inscrit dans le cadre du programme national des énergies renouvelables (ENR) porte sur la réalisation de neuf centrales de production d'électricité photovoltaïque d'une puissance totale de 50 MWC répartis en 5 lots. Ces nouvelles centrales hybrides seront implantées dans le Grand-Sud du pays.

Source : Reporters 15.08.2019

Lien : <http://www.reporters.dz/2019/08/15/energies-renouvelables-neuf-centrales-de-production-delectricite-photovoltaique-dans-le-grand-sud/>

Loi sur les activités nucléaires : Création d'une autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires

Il est créé, auprès du premier ministre, une autorité administrative indépendante dénommée autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommée ci-après « autorité ». C'est ce qui ressort de la nouvelle Loi n° 19-05 du 14 Dhou El Kaâda 1440 correspondant au 17 juillet 2019 relative aux activités nucléaires, qui vient de paraître sur le journal officiel.

Selon cette loi, l'autorité veille au respect et à l'application des règles de sûreté et de sécurité nucléaires et de radioprotection, définies par les dispositions de la présente loi et des textes pris pour son application. A ce titre, elle a pour missions de contribuer, en relation avec les services concernés, à l'élaboration de la législation et de la réglementation relatives aux activités nucléaires et à la radioprotection et d'émettre un avis sur tout projet de texte, à caractère législatif ou réglementaire, relatif à son domaine de compétence ; d'établir les prescriptions et les règlements et d'élaborer les guides de bonnes pratiques relatifs à la sûreté et à la sécurité nucléaires, et à la radioprotection ;

Source : AlgérieEco 18.08.2019

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2019/08/18/loi-sur-les-activites-nucleaires-creation-d-une-autorite-nationale-de-surete-et-de-securite-nucleaires/>

Production de polypropylène Spheripol chargée de construire l'installation d'Arzew

Sonatrach Total Entreprise Polymère (Step), l'entreprise en pétrochimie, montée en joint-venture entre Total et Sonatrach, a retenu la société Spheripol, une succursale de LyondellBasell (une multinationale américaine spécialisée dans la pétrochimie) pour la construction de l'usine de polypropylène d'Arzew, selon le site "Info chimie".

Ce projet comprend une usine de déshydrogénation de propane (PDH) et une unité de production de polypropylène d'une capacité de 550 000 tonnes par an. Le complexe représente un investissement d'environ 1,4 milliard de dollars pour les deux partenaires.

Source : Liberté 13.08.2019

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/radar/spheripol-chargee-de-construire-l-installation-d-azew-321749>

Algérie Télécom 28 nouvelles stations 4G pour Sétif

L'unité opérationnelle d'Algérie Télécom de la wilaya de Sétif met les bouchées doubles pour la concrétisation de son programme inhérent à l'installation de pas moins de 28 stations-service du plan d'action de l'année en cours, destinés aux zones enclavées.

Selon le directeur de l'unité d'Algérie Télécom, M. Nacereddine Bouzid, la préparation des sites devant abriter les nouveaux équipements, à savoir les stations 4G aux quatre coins de la wilaya, dont les zones les plus reculées à l'instar de Ras Isly à l'extrême sud, El-Ouldja à l'est, Guenzet au nord-ouest et Agmoune dans la commune de Béni Ourthilène à l'extrême nord, vont bon train. Selon notre interlocuteur, chaque station permettra d'équiper pas moins de 700 citoyens de cette technologie. "Ces zones étaient coupées du monde. Elles ne pouvaient bénéficier du téléphone et d'internet, cependant avec la nouvelle politique et les investissements d'Algérie Télécom, Sétif a bénéficié de ces nouveaux équipements qui permettront de les relier au monde extérieur.

Source : Liberté 14.08.2019

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/est/28-nouvelles-stations-4g-pour-setif-321824>

Algérie : GTH accepte de céder à VEON Ltd ses parts restantes dans Djezzy pour 585 millions \$

La société égyptienne Global Telecom Holding (GTH) a accepté de céder le reste de ses actions dans Djezzy (opérateur de téléphonie mobile algérien), incluant le système sous-marin de fibre optique MedCable, au groupe télécoms néerlandais VEON Ltd. L'opération qui est valorisée à 70,195 milliards de dinars algériens (585 334 410 USD) rentre dans le cadre d'une procédure d'envergure plus grande.

En effet, depuis fin juin 2019, VEON Ltd cherche à acquérir plus de 1 997 639 608 actions supplémentaires de GTH, représentant 42,31 % de part de l'entreprise. Le 18 août 2019, GTH a annoncé l'approbation par son conseil d'administration de l'offre présentée par VEON Ltd, évaluée à 2,3 milliards USD.

Cette acquisition inclut, en plus des actions de Djezzy, l'acquisition de parts dans l'opérateur mobile pakistanais Jazz pour 313,335 milliards de roupies pakistanaises (1 955 335 734 USD) ; dans l'opérateur mobile bangladais Banglalink pour 24,916 milliards de takas (294 968 066 USD) et des parts dans Mobilink Bank pour 14,741 milliards de roupies pakistanaises (91 989 736 USD).

Source : Ecofin 20.08.2019

Lien : <https://www.agenceecofin.com/fusions-acquisitions/2008-68484-algerie-gth-accepte-de-ceder-a-veon-ltd-ses-parts-restantes-dans-djezzy-pour-585-millions>

Djezzy augmente ses investissements au 2e trimestre 2019

Djezzy, leader des technologies de communications numériques, a le plaisir d'annoncer les résultats d'exploitation du second trimestre 2019 marqués par la poursuite de sa stratégie d'investissement confirmant son ambition de construire le plus grand

réseau internet et contribuer à l'édification d'une économie digitale en Algérie.

Dans ce cadre, Djezzy a investi un montant de 3,5 milliards de dinars au deuxième trimestre enregistrant ainsi une hausse de 36% par rapport au premier trimestre et de 6% par rapport à la même période en 2018. Djezzy a poursuivi une stratégie visant à densifier son réseau 3G/4G afin de répondre aux attentes de ses clients en maintenant une haute qualité de connectivité.

Source : Live News Algérie 01.08.2019

Lien : <http://www.livenewsalgerie.com/2019/08/01/djezzy-augmente-investissements-2e-trimestre-2019/>

Bilan financier du 1er semestre 2019 Ooredoo maintient son positionnement sur le marché national de la téléphonie mobile

Le groupe de télécommunications Ooredoo a rendu public, hier, ses résultats financiers du 1er semestre 2019. Les revenus de Ooredoo (Algérie) ont atteint 41,1 milliards de dinars algériens au 1er semestre 2019. Le parc clients est quant à lui estimé à 13,6 millions d'abonnés à fin juin 2019.

Le résultat avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations a atteint 15 milliards de dinars algériens au 1er semestre 2019. En termes d'investissements durant le premier semestre 2019, Ooredoo Algérie a consacré une enveloppe de 10,9 milliards de dinars pour le renforcement et la modernisation de son réseau de couverture.

Au sein du groupe, Ooredoo (Algérie) représente 12% du nombre d'abonnés.

Source : Liberté 01.08.2019

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/ooredoo-maintient-son-positionnement-sur-le-marche-national-de-la-telephonie-mobile-321082>

Dysfonctionnements sur les réseaux de Ooredoo: l'ARPC demande des explications

L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPC) a demandé à l'opérateur de téléphonie Ooredoo de fournir toutes les explications et éléments techniques relatifs aux dysfonctionnements survenus dimanche, 18 août, sur ses réseaux GSM, 3G et 4G, indique l'ARPC dans un communiqué rendu public lundi.

En effet, l'ARPC a relevé avoir constaté durant la journée de dimanche de "sévères dysfonctionnements" sur les réseaux de l'opérateur qui se sont traduits par une "interruption des services Voix et Internet, causant ainsi d'importants désagréments pour les usagers de ces services".

L'Autorité de régulation a rappelé à l'opérateur ses obligations contenues dans ses cahiers des charges en matière de continuité, qualité et disponibilité des services, l'enjoignant de prendre "toutes les mesures techniques ou autres en vue d'assurer un fonctionnement régulier et permanent des installations de son réseau et de préserver les droits de ses abonnés".

Source : APS 19.08.2019

Lien : <http://www.aps.dz/sante-science-technologie/93363-dysfonctionnements-sur-les-reseaux-de-ooredoo-l-arpc-demande-a-l-operateur-des-explications>

Huawei-Mobile augmente ses investissements en Algérie

L'entreprise d'assemblage de Smartphones Huawei-Mobile ne semble pas être touchée par les démêles du géant chinois spécialisé dans les nouvelles technologies et visé par des sanctions américaines.

«Depuis le mois de mai, nos investissements ont augmenté progressivement. Nous avons acquis de nouveaux équipements pour augmenter les capacités de production pour satisfaire la demande locale», ont indiqué des dirigeants de l'entreprise, selon le quotidien El Watan.

La société a augmenté son budget marketing. L'unité d'assemblage de Smartphones, fruit d'une joint-venture entre Huawei-Algérie et la société algérienne AfoTech, répond aux normes internationales.

« Depuis mai, les parts de marché de l'entreprise, mise en place pour répondre aux orientations du gouvernement qui avait suspendu ses importations d'articles électroménagers et de téléphones mobiles, sont passées de 8%, marché parallèle inclus, à 15%. «Au moins un Algérien sur cinq dispose d'un smartphone de marque Huawei», selon le même média.

Source : AlgérieEco 21.08.2019

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2019/08/21/huawei-mobile-augmente-ses-investissements-en-algerie/>

Monétique : Colvir s'installera bientôt en Algérie

Colvir, fournisseur de solutions informatiques intégrées, a annoncé, ce mardi (6 août), à la faveur d'une conférence de presse tenue à Alger, son intention de s'installer en Algérie. « L'Algérie a un potentiel énorme, c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de nous installer en Algérie », a souligné Alexandrovich Bogdanov, fondateur et PDG de Colvir. Toutefois, dans un premier temps, le groupe Russo-britannique compte ouvrir un bureau de représentation et « tâter » le terrain avant d'opter pour une filiale.

Déjà présent dans 14 pays, Colvir compte « accompagner les banques et établissements financiers » pour « améliorer leurs performances ». Rappelons que le groupe privé est spécialisé dans la prise en charge des solutions intégrées pour automatiser les activités financières et commerciales des banques et des services postaux. « notre objectif est de changer la tendance et d'aller vers la numérisation des transactions », a-t-il indiqué.

Source : Live News Algérie 07.08.2019

Lien :

<http://www.livenewsalgerie.com/2019/08/07/monetique-colvir-sinstallera-bientot-en-algerie/>

Commerce : Boom des livraisons et des commandes via internet

Pas le temps de quitter le bureau pour aller manger un morceau ? La pizza viendra à vous. Envie de prendre un taxi ? Une application vole à votre secours.

Grâce aux nouvelles technologies, se faire livrer un repas, commander un taxi ou effectuer un achat via internet est de plus en plus tendance en Algérie. Il suffit d'utiliser une application mobile, et c'est parti ! Le commerce virtuel se développe à vitesse grand «V» pour certaines prestations. De nombreux

restaurants et fastfood ont conclu des partenariats avec des sociétés de livraison. L'idée est d'acheminer votre repas à domicile ou au bureau, en moto. Une opération qui a séduit Sarah et ses collègues. «Lorsque nous avons trop de travail et que nous n'avons pas le temps d'aller chercher à manger, nous faisons appel à Jumia Food. Notre livraison nous parvient directement au bureau. Les livreurs sont des étudiants qui se déplacent en moto pour ce travail».

Ce genre de livraison séduit de plus en plus de clients mais la satisfaction n'est pas toujours au rendez-vous «Les délais d'attente ne sont pas toujours respectés, nous révèle Larbi. Lorsque votre pizza arrive, elle est déjà froide et l'heure de la pause-déjeuner déjà passée. Parfois, les livreurs, à qui vous payez la course cash, n'ont pas de monnaie.

Source : Le Soir d'Algérie 03.08.2019

Lien : <https://www.lesoiralgerie.com/societe/boom-des-livraisons-et-des-commandes-via-internet-28047>

Carte grise électronique : Effective à partir de 2020

Le processus de modernisation et de numérisation de l'administration se poursuit intensément. L'objectif du gouvernement est de mettre fin à "l'administration du papier" pour s'orienter résolument vers "l'administration électronique" afin de permettre l'éradication définitive de la bureaucratie dont souffre le citoyen et partant, de réaliser un gain financier.

S'inscrivant, donc, dans cet objectif, les pouvoirs publics ont annoncé le remplacement pour la fin de l'année en cours ou au début de l'année 2020, de la carte grise en papier par une carte électronique qui contiendra, par le biais d'une puce, l'ensemble des informations relatives au véhicule et à son propriétaire par le truchement du numéro de série national. Il convient de préciser que ce numéro ne changera pas lorsque le véhicule sera vendu à un autre propriétaire.

Source : El Moudjahid 06.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140346>

Un techno-parc prochainement à Ouargla : Une valeur ajoutée inestimable pour le sud

Les études portant réalisation de cet important projet ont été, en effet, déjà lancées. Contactée par nos soins, la directrice marketing et communication de l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) a indiqué que ce projet fait partie du programme de l'Agence qui doit se déployer sur quatre régions du pays, en l'occurrence l'Est (Annaba), le Centre (Alger), l'Ouest (Oran) et le Grand Sud.

Pourquoi Ouargla ? Selon Naila Amara Korba, la wilaya d'Ouargla occupe une position « centrale » et est limitrophe d'importantes villes, telles Touggourt, Biskra Hassi Messaoud, El Oued et Ghardaïa. « Le Technoparc de Ouargla aura un cachet particulier adapté à la région, à la faveur de l'introduction des TIC dans les divers secteurs économiques qui caractérisent la région », a-t-elle expliqué, affirmant qu'une visite d'inspection effectuée au cours du mois de juillet dernier sur le site par une délégation composée de plusieurs responsables de l'ANPT avait marqué la reprise du projet.

Source : El Moudjahid 19.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140826>

Céramique utilisée au contact alimentaire : Les précisions du ministère du Commerce

Le Ministère du Commerce porte à la connaissance de l'ensemble des opérateurs économiques intervenant dans le processus de mise sur le marché de la céramique utilisée au contact alimentaire, que l'arrêté interministériel du 9 Joumada El Aoula 1440 correspondant au 16 Janvier 2019 fixant les spécifications relatives aux objets et matériaux fabriqués en céramique destinés à être mis en contact avec les denrées alimentaires a été promulgué.

Selon le ministère, ce nouveau cadre réglementaire vise à fixer les spécifications des objets et matériaux fabriqués en céramique destinés à être mis en contact avec les denrées alimentaires. Il prévoit des dispositions comme la définition de certaines expressions utilisées dans le texte.

Source : AlgérieEco 20.08.2019

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2019/08/20/ceramique-utilisee-au-contact-alimentaire-les-precisions-du-ministere-du-commerce/>

Lait : aucune mesure prise pour réduire les quantités collectées, rassure Giplait

Aucune mesure pour réduire les quantités de lait collectées à travers le territoire nationale n'a été prise, a annoncé samedi, le Groupe public de lait "Giplait", soulignant que le Groupe "ne ménage aucun effort" pour développer la production nationale de lait afin de réduire la facture des importations.

"Suite au refus de la laiterie fromagerie de Tesssala (Sidi-Belabes), filiale du Groupe Giplait, de réceptionner des quantités de lait contenant des résidus d'antibiotiques livrées par certains collecteurs, le Groupe tient à rassurer tous les éleveurs conventionnés avec ses filiales qu'aucune mesure nouvelle tendant à réduire les quantités réceptionnées n'a été prise", a expliqué le Groupe dans un communiqué.

Bien au contraire, a-t-on expliqué, "le Groupe reste à la disposition de tout éleveur et collecteur désirant intégrer son réseau de collecte de lait local".

Source : APS 24.08.2019

Lien : <http://www.aps.dz/economie/93548-lait-aucune-mesure-prise-pour-reduire-les-quantites-collectees-rassure-giplait>

L'Etat va subventionner le renouvellement des moissonneuses-batteuses

Le ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, Cherif Omari, a annoncé Jeudi, le lancement d'un programme national de renouvellement des moissonneuses-batteuses avec l'aide de l'Etat.

«Ce programme vise à remplacer les moissonneuses vétustes qui sont dans certains cas à l'origine de départ de feux dans les champs céréaliers», a indiqué le ministre en marge de sa visite au siège de la direction générale de la Protection civile (DGPC). Aussi, les agriculteurs intéressés par le renouvellement de leur matériel agricole sont invités à déposer leur dossier. «Le bénéficiaire versera seulement 3 millions de DA du coût global et l'Etat prend en charge le

reste soit 70% », a précisé Omari, soulignant la nécessité de moderniser le secteur agricole pour atteindre un rendement plus efficace.

Source : Horizons 08.08.2019

Lien : <http://sudhorizons.dz/fr/les-news/l-edito/49530-l-etat-va-subventionner-le-renouvellement-des-moissonneuses-batteuses>

Investissement en aquaculture à Tiaret 25 ha réservés à proximité du barrage de Dahmouni

Une superficie de 25 hectares à proximité du barrage de Dahmouni (Tiaret) a été réservée pour concrétiser des projets d'investissement en aquaculture en eau douce, a-t-on appris du directeur de la station de pêche et d'aquaculture de la wilaya. Abdelhamid Benamara a indiqué que "suite à une décision d'une commission de wilaya compétente, une superficie de 26 ha à proximité du barrage de Dahmouni est consacrée pour ceux qui désirent investir dans l'aquaculture en eau douce destinée à la consommation. Ce pas est le fruit de visites menées par la commission précitée composée de représentants de la wilaya, de la daïra de Mahdia, des directions des services agricoles, de l'environnement et des ressources en eau, du cadastre, de l'Agence nationale des barrages et de la Conservation des forêts", a-t-il souligné, affirmant la possibilité d'investir dans ce domaine et de fournir un produit considérable de poissons d'eau douce très prisés par les restaurateurs.

Source : Liberté 04.08.2019

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/ouest/25-ha-reserves-a-proximite-du-barrage-de-dahmouni-321287>

Salon de l'agroalimentaire à Moscou : L'Algérie présente

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie a invité les opérateurs économiques à prendre part à la tenue du Salon international de l'agro-alimentaire «World Food Moscow». On constate que ces dernières années, la participation algérienne à ce genre d'événements, ne cesse d'augmenter. Ceci, explique la grande volonté des entreprises nationales d'une part de s'ouvrir davantage aux différents marchés à l'international et d'autre part de trouver les moyens de placer leurs produits sur ces marchés marqués, il faut le préciser par une concurrence atroce. Les experts et les acteurs économiques n'ont pas caché leur pleine confiance quant à la capacité des entreprises nationales de conquérir certains marchés surtout ceux qui se situent au niveau des pays africains. Selon eux, depuis que notre pays s'est orienté progressivement vers le développement des exportations, les entreprises algériennes ont accéléré leur processus d'adaptation aux normes pratiquées à l'international.

Source : El Moudjahid 04.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140208>

Forum international de l'agro-écologie : Promouvoir une agriculture durable

La fondation Filaha, en collaboration avec les instituts techniques et les professionnels du secteur, organise le Forum international de l'agro-écologie, de l'environnement horticole et du développement

durable «AGROECO»). Cet événement qui se tiendra en marge du Salon SIPSA-FILAHA, et qui se déroulera du lundi 7 au jeudi 10 octobre, au Palais des expositions des Pins Maritimes (Safex) vise, entre autres, à promouvoir une agriculture durable qui a pour rôle de produire des aliments sains, en quantité suffisante et en respectant le potentiel naturel des variétés et races locales tout en préservant les ressources naturelles.

Il constitue également un espace idoine de dialogue qui mettra en lumière les pistes à valoriser pour une agriculture capable de rassembler l'engagement de tous en matière de production, agricole rurale, péri-urbaine et urbaine, d'économie d'eau, d'énergies renouvelables, de commercialisation et de certification en circuits courts, de transport, d'éco-construction, d'écotourisme, et qui intègre dans son raisonnement, la juste rémunération des agriculteurs et de leurs travailleurs.

Source : El Moudjahid 26.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/141141>

Concours SIPSA Innov : L'innovation mise à l'épreuve

Le Salon international de l'élevage et de l'agroéquipement (SIPSA-SIMA), qui se tiendra du 7 au 10 octobre à Alger, au palais des Expositions (Safex), organise sa première édition du concours SIPSA Innov.

En effet, les innovations, au sens large, constituent, des vecteurs importants de changement, d'adaptation, de rationalisation face aux défis multiples que rencontre l'agriculture algérienne en tant que composante essentielle de la sécurité alimentaire du pays.

Dans un communiqué publié sur son site-web, les organisateurs précisent qu'une commission d'experts

sera chargée de l'encadrement d'un concours sur les innovations agricoles afin d'encourager les efforts et la créativité dont font preuve aujourd'hui de nombreux acteurs du monde agricole en Algérie. Le projet d'innovation sera évalué à plusieurs titres, à savoir selon : l'importance du problème ciblé, l'ingéniosité dans la valorisation de ressources locales (savoir-faire et ressources naturelles), et l'efficacité économique de la solution proposée.

Source : El Moudjahid 18.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140759>

El Oued : Impulser l'investissement agricole

La fourniture de l'énergie solaire à même d'impulser le développement agricole a été recommandée par les participants à une rencontre technique organisée, hier, à l'initiative de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'El Oued. Le président de cette instance, Bekkar Ghemmam Hamed, a mis l'accent sur l'importance de prévoir des projets d'énergie solaire dans le domaine de l'investissement agricole en raison de son rôle dans l'accompagnement des investisseurs et la promotion de l'agriculture saharienne dans ses segments végétal et animal. Il a préconisé la création de nouveaux projets d'énergie solaire destinés à l'investissement agricole dans cette région, qui est un pôle agricole par excellence, précisant que ces projets représentent l'un des défis économiques du ministère du tutelle à relever, notamment en matière d'intensification de la production agricole qui dépend justement de l'augmentation des surfaces irriguées.

Source : El Moudjahid 05.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140290>

BANQUES ET FINANCE

Débit sans provision sur compte CCP : Une taxe d'insuffisance de 150 dinars prélevée

Algérie Poste porte à la connaissance de ses clients porteurs de cartes monétiques EDHABIA, la nécessité de s'assurer de l'existence d'une provision suffisante dans leurs comptes CCP avant de procéder à toute opération de retrait, de paiement ou de virement par carte monétique.

Dans un communiqué, Algérie Poste précise qu'en application des dispositions du décret exécutif n°14-299 du 27 Dhou El Hidja 1435 correspondant au 21 octobre 2014, fixant les tarifs des services postaux et des services financiers postaux du régime de l'exclusivité et du service universel de la poste, tous ordres de débit sans provision suffisante sur compte CCP entraîne une taxe d'insuffisance accidentelle de provision de 150 dinars qui sera prélevée automatiquement du compte CCP du client.

Source : AlgérieEco 25.08.2019

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2019/08/25/debit-sans-provision-sur-compte-ccp-une-taxe-dinsuffisance-de-150-dinars-prelevee/>

Visa International continue à promouvoir le E-Payment en Algérie

Visa, leader mondial des paiements électroniques, continue la promotion du paiement électronique et la consolidation de ses acquis, notamment en Algérie tout comme dans les différents pays d'Afrique où la marque est présente, de par les nombreux avantages que ce moyen de paiement présente. Selon l'étude CashlessCities, lancée conjointement par Visa et le cabinet de conseil économique international RoubiniThoughtLab, consommateurs, entreprises et autorités pourraient grandement bénéficier d'une utilisation accrue et plus large des paiements électroniques.

Grâce au paiement électronique, chaque individu peut effectuer ses achats ou ses transactions bancaires avec davantage de simplicité et de sécurité, mais aussi voyager en toute tranquillité et mieux gérer ses dépenses. En outre, ce moyen de paiement contribue à accroître la transparence du système financier, lutter contre la prolifération des économies parallèles et contribuer à la création de nouveaux emplois à l'ère du numérique.

« En Algérie, le développement des paiements électroniques servira à accélérer le rythme de l'adoption des nouvelles technologies. À l'ère du digital, disposer de moyens de paiement instantanés

et sécurisés permet d'accéder à tout un univers de nouvelles opportunités. Au niveau macroéconomique, l'accélération de la migration vers le digital aide à diversifier l'économie et à créer de nouveaux secteurs générateurs de forte valeur ajoutée. Chez Visa, nous travaillons avec tout l'écosystème de paiement afin de concrétiser ces objectifs », a déclaré Sami Romdhane, Directeur Général de la région Algérie, Maroc, Tunisie et Mauritanie chez Visa

Source : Algérie360 05.08.2019

Lien : <https://www.algerie360.com/visa-international-continue-a-promouvoir-le-e-payment-en-algerie/>

Paiement mensuel du loyer : le nouveau produit d'Al Salam Bank Algeria

Pratique unique sur le marché immobilier en Algérie, l'avance annuelle de la totalité du loyer pèse lourdement sur les locataires d'un appartement ou d'un local à usage commercial. Cette exigence, unique en son genre, est souvent très difficile à satisfaire pour de nombreuses familles, ce qui pousse la plupart des locataires à s'endetter.

Nasser Heidar, directeur général de la banque Al Salam Bank Algérie, a annoncé le lancement d'un nouveau produit destiné aux fonctionnaires et aux commerçants, afin de payer les loyers pendant 12 mois ou plus, rapporte ce mardi 6 août 2019 le site Ennaharonline.

Cette nouvelle offre consiste en un crédit dit « Hallal » qui prendra en charge la totalité de la location. Le client pourra ainsi, verser la redevance à la banque mensuellement, à partir du troisième mois, selon M. Haider.

Source : AlgérieEco 06.08.2019

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2019/08/06/paiement-mensuel-du-loyer-le-nouveau-produit-dal-salam-bank-algeria/>

Banques : Des produits innovants

Très offensive, Salam Bank, dont le nombre de clients ne cesse d'aller crescendo, poursuit sa politique de développement et de diversification de ses produits d'épargne et de crédit conformes aux préceptes de la shari'a. Joint par nos soins, Nasser Hideur, directeur, précise qu'«après la réussite de son livret d'épargne «Hadiyatî», formule qui permet la souscription d'un dépôt d'investissement pour compte d'autrui à titre de cadeau, la banque s'apprête à lancer un livret d'épargne hadj et omra».

Ce produit, enchaîne M. Hideur, «permet à l'épargnant de fructifier les sommes déposées dans ce compte jusqu'à atteindre le coût du pèlerinage». Où en est le projet ? «La banque est en pourparlers avec des agences de voyages, ainsi que l'Office national du hadj et de la omra afin d'obtenir pour cette catégorie d'épargnants des prix préférentiels, voire la possibilité d'avoir quelques visas hadj qui feront l'objet d'un tirage au sort entre les épargnants remplissant certaines conditions.»

Source : El Moudjahid 13.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140547>

Bourse d'Alger : L'activité en hausse de plus de 210% en juillet

L'activité du parquet de la bourse d'Alger, pour le mois de juillet, a enregistré une hausse par rapport au mois de juin.

En effet, selon la bourse d'Alger, le montant global des transactions s'est inscrit à 89 527 184 DA, soit une hausse de l'ordre de 217,65% par rapport au mois de juin, où il a été observé une valeur transigée globale de 28 184 078 DA.

En ce qui concerne le volume transigé global, il est passé de 23 275 actions au mois de juin, à 77 526 actions au mois de juillet, soit une hausse de l'ordre de 233,08%.

Source : AlgérieEco 03.08.2019

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2019/08/03/bourse-dalger-lactivite-en-hausse-de-plus-de-210-en-juillet/>

Incendies : la CNMA estime les indemnisations à 2,7 milliards de centimes

Les incendies qui ont ravagé ces dernières semaines plusieurs wilayas du pays ont causé d'importants dégâts. La superficie globale sinistrée est estimée à 1 800 ha. Le montant préliminaire arrêté pour le moment, est de l'ordre de 2,7 milliards de centimes, a indiqué Djamel Ammarî, directeur des risques agricoles à la CNMA, rapporte ce mardi 6 août 2019 le quotidien Liberté.

« Un montant sera certainement revu à la hausse d'ici à quelques jours, étant donné que tous les rapports d'évaluation des équipes de la CNMA ne sont pas encore finalisés. Les pertes en céréales recensées par la CNMA avoisinent les 12 000 quintaux », précise le même média.

La compagnie d'assurance CNMA a reçu jusque-là 107 déclarations de sinistre-incendie recensé dans 13 wilayas des régions Est, Ouest et Centre. Il s'agit entre autres de Constantine, Skikda, Mila, Blida, Tissemsilt et Tizi Ouzou.

Source : AlgérieEco 06.08.2019

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2019/08/06/incendies-la-cnma-estime-les-indemnisations-a-27-milliards-de-centimes/>

Le projet de loi de finances attendu en septembre après de multiples arbitrages : Budget 2020, les marges de manœuvre du gouvernement

L'heure est aux préparatifs de l'élaboration de l'avant-projet de loi de finances pour l'exercice 2020. Dans la discrétion la plus totale, « les travaux ont commencé en juillet dernier et se sont poursuivis jusqu'ici avec les arbitrages sur les dépenses sectorielles. Ce chantier sera bouclé en septembre prochain avec les décisions finales sur les arbitrages, qui concerneront les différents départements ministériels et qui permettront dès lors d'élaborer, à cette échéance, le projet de loi de finances qui sera alors présenté à l'APN », a confié une source sûre proche du ministère des Finances.

Rien n'a filtré sur le contenu précis de ces travaux, mais ce qui est sûr, c'est que le gouvernement dispose de marges de manœuvre pour boucler le budget 2020, ajoute-t-elle. Il faut savoir, précise la même source, que le gouvernement a en main 3 000 milliards de dinars déjà tirés au titre de la planche à billets et dont l'utilisation est reportée à plus tard, suite au gel du financement non conventionnel. On voit mal le gouvernement ne pas recourir à cette alternative en 2020 en l'absence d'initiatives de l'Exécutif en vue de mobiliser de nouvelles ressources financières plus adéquates, d'autant que l'Etat doit couvrir, en 2020, en particulier le déficit de la Caisse nationale de retraite, qui se chiffre à 600 milliards de dinars, via les dépenses budgétaires.

Source : Reporters 08.08.2019

Lien : <http://www.reporters.dz/2019/08/08/le-projet-de-loi-de-finances-attendu-en-septembre-apres-de-multiples-arbitrages-budget-2020-les-marges-de-manoeuvre-du-gouvernement/>

Importation des véhicules de moins de 3 ans : la décision sera incluse dans la loi de finance de 2020

Le ministre du commerce, Said Dejallab a affirmé ce lundi que le dossier d'importation des véhicules d'occasion de moins de 3 ans est « en train d'être mûri dans tous les domaines ».

« Une fois que le groupe interministériel finira son travail, le dossier sera présenté devant le Premier ministre » a-t-il ajouté. « On est en train de finaliser tous les aspects » affirme encore Djellab.

Par ailleurs le ministre du commerce a indiqué qu'il est fort possible que cette mesure « sera incluse dans la loi de finance 2020 ».

Source : AlgérieEco 19.08.2019

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2019/08/19/importation-des-vehicules-de-moins-de-3-ans-la-decision-sera-incluse-dans-la-loi-de-finance-de-2020/>

Importation des services

Le gouvernement veut réduire la facture

Après s'être attaqué aux importations de marchandises, le gouvernement s'est, enfin, décidé à regarder la balance des services.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, la réunion du gouvernement, qui s'est tenue mercredi dernier, a porté, également, sur les nouvelles mesures et procédures à prendre quant à

la rationalisation des importations en services, dont la facture a atteint une moyenne annuelle de 11,42 milliards de dollars, qui impacte négativement la balance des paiements. « L'accent a été mis notamment sur les grands domaines de ce type d'importations consistant en le transport maritime (2,95 milliards de dollars en 2018), le BTP (2,65 milliards de dollars en 2018) et l'assistance technique (3,22 milliards de dollars en 2018) », précise le communiqué. À l'issue de la présentation, « le Premier ministre a mis en avant la volonté du gouvernement de réduire ces charges devenues un lourd fardeau pour le Trésor public en termes de devises, au moment où notre pays regorge de compétences humaines et de potentiel matériel pour s'acquitter de ces services dont la réalisation sera désormais assignée, en premier lieu, aux entreprises nationales publiques et privées ». Ainsi, ajoute le communiqué, « il a été décidé la réorganisation de ces activités de manière à encourager la contribution des compétences nationales en la matière et à améliorer nos capacités en vue de mieux maîtriser ce domaine ».

Source : Liberté 10.08.2019

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/le-gouvernement-veut-reduire-la-facture-321626>

Importations : des matériels roulants en souffrance dans les zones sous-douanes débloqués

"Une instruction du Premier ministre, autorisant le dédouanement et l'enlèvement des matériels roulants, actuellement en souffrance au niveau des zones sous-douanes à travers tout le territoire national a été récemment transmise à la DGD, via le ministère du Commerce", a expliqué à l'APS une source de cette Direction.

Ces matériels, relevant de cinq positions tarifaires (8701, 8702, 8703, 8704, 8705), avaient déjà fait l'objet de domiciliation bancaire, avec transfert effectif de devises, effectué avant le 27 janvier 2019, précise la même source.

L'instruction du Premier ministre exclut cependant de ce déblocage les véhicules de type 4*4, les véhicules utilitaires et les véhicules touristiques, précise-t-on encore.

"Le déblocage concerne notamment des véhicules destinés au parc mobile des sociétés et non pas des matériels ou des biens utilisés comme outils de production", a souligné la même source.

Source : APS 19.08.2019

Lien : <http://www.aps.dz/economie/93353-importations-des-materiels-roulants-en-souffrance-au-niveau-des-zones-sous-douanes-debloques>

Zone terrestre du rayon des douanes : Plusieurs marchandises soumises à l'autorisation de circuler

La liste des marchandises soumises à l'autorisation de circuler dans la zone terrestre du rayon des douanes a été fixée par un arrêté ministériel, publié au journal officiel n 50. Ce texte du ministère des Finances fixe la liste des marchandises qui ne peuvent circuler dans la zone terrestre du rayon des douanes sans être accompagnées de l'autorisation de circuler, les quantités dispensées de cette autorisation et l'exemption de tout ou partie des obligations relatives

à l'autorisation de circuler dans des parties déterminées du rayon des douanes.

L'arrêté intervient en application de l'article 220 du Code des douanes, les dispositions de l'article 10 du décret exécutif relatif à la circulation de certaines marchandises dans la zone terrestre du rayon des douanes et entre aussi dans le cadre de la lutte contre la contrebande.

Source : Horizons 23.08.2019

Lien : <http://sudhorizons.dz/fr/les-classiques/economie/50010-zone-terrestre-du-rayon-des-douanes-plusieurs-marchandises-soumises-a-l-autorisation-de-circuler>

Promotion des exportations : Remboursement d'une partie des frais de transport international

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) tient à informer les opérateurs économiques algériens de la publication dans le Journal officiel de l'Arrêté interministériel fixant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale N° 302-084 intitulé Fonds Spécial de Promotion des Exportations (FSPE).

L'Agence précise que dans cet Arrêté interministériel, les taux de remboursement au titre d'une partie des frais de transport international des produits destinés à l'exportation, sont fixés comme suit :

50% des frais de transport international des produits agricoles périssables ou à destinations éloignées ;

50% des frais de transport international des produits non agricoles ;

50% des frais de transport terrestre interne des produits exportés.

Source : AlgérieEco 27.08.2019

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2019/08/27/promotion-des-exportations-remboursement-dune-partie-des-frais-de-transport-international/>

Registre du Commerce : Le code électronique généralisé en septembre

Le délai fixé pour la modification des extraits de registre du commerce sur la base de l'introduction du code électronique (RCE) a été exceptionnellement reporté au 30 septembre 2019 en faveur des commerçants n'ayant pas effectué encore cette opération, a indiqué un communiqué du Centre national du registre du commerce (CNRC). «Suite à la décision du ministre du Commerce, le CNRC informe l'ensemble des commerçants inscrits au registre du commerce et n'ayant pas modifié leurs extraits de registre du commerce sur la base de l'introduction du code électronique (RCE) que le dernier délai fixé pour la modification des extraits de registre du commerce a été reporté exceptionnellement au 30 septembre 2019», souligne la même source.

Source : El Moudjahid 04.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140229>

Le Gouvernement oblige les commerçants à arabiser les devantures de leurs magasins

Le ministère du commerce a donné un délai de 7 jours aux commerçants pour mettre en avant la langue arabe sur les devantures de leurs commerces, selon une mise en demeure datée du mardi 27 août 2019 adressée par le ministère du commerce aux directions du commerce de wilayas pour être transmises aux concernés.

Sur la mise en demeure publiée ce mercredi par le journal El Bilad datée de mardi 27 août 2019, signée

par le directeur du commerce de la wilaya d'Oran, il est écrit qu'en application de l'instruction du ministère de l'intérieur, concernant les normes des plaques et des inscriptions sur les devantures des magasins, la langue arabe doit être principale avec la possibilité d'ajouter une deuxième langue au choix.

Source : Algérie Eo 28.08.2019

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2019/08/28/le-gouvernement-oblige-les-commerçants-a-arabiser-les-devantures-de-leurs-magasins/>

Mesures conservatoires : des administrateurs pour assurer la continuité des entreprises privées

Le comité intersectoriel ad-hoc, institué par le Premier ministre, chargé du suivi des activités économiques et de la préservation de l'outil de production nationale, a proposé la désignation d'administrateurs qualifiés, pour assurer la continuité de la gestion des entreprises privées, objet de mesures conservatoires, a-t-on appris auprès du ministère des Finances.

"Face aux risques social, économique et financier identifiés, il est clair que la situation des entreprises et des projets concernés par des décisions judiciaires de gel de leurs comptes bancaires, commande l'adoption de mesures de sauvegarde adéquates de l'outil de production et des emplois et ce, en conformité avec la loi", note le ministère dans un document dont l'APS a obtenu une copie.

Ainsi, une proposition d'un mode opératoire a été convenue, aux fins d'encadrer cette démarche de sauvegarde.

Source : APS 15.08.2019

Lien : <http://www.aps.dz/economie/93191-des-administrateurs-pour-assurer-la-continuite-des-entreprises-privées-objet-de-mesures-conservatoires>

EVENEMENTS

Jeunes porteurs de projets : Rencontre nationale en septembre

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a annoncé la tenue, en septembre prochain, d'une rencontre nationale regroupant les jeunes promoteurs issus des différentes régions du pays, dans le but de développer les startups et d'accompagner les porteurs de projets ciblés, a indiqué un communiqué du ministère.

Après avoir présidé, jeudi à Alger, une réunion de coordination avec un groupe de jeunes promoteurs, M. Djellab a appelé ces derniers à participer en masse à la réunion nationale prévue en septembre et devant regrouper les jeunes promoteurs, ajoutant que cette rencontre vise à mettre en place des mécanismes opérationnels pour développer les startups et assurer l'accompagnement de projets ciblés, en sus d'encourager l'esprit entrepreneurial pour la création d'entreprises efficaces qui représentent l'avenir de l'économie nationale». M. Djellab a également exhorté les jeunes promoteurs à se rapprocher des services du ministère du Commerce pour «s'informer des modalités de la participation à cette rencontre», soulignant «son attachement à prendre les mesures nécessaires, notamment juridiques pour le développement des projets de startups, en vue d'encourager et de

promouvoir l'esprit entrepreneurial chez les jeunes Algériens».

Source : El Moudjahid 04.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140228>

Après une absence de six ans : L'Algérie participera à la 61e foire internationale de Damas

L'Algérie participera, sous l'égide du ministère du Commerce, à la 61ème édition de la foire internationale de Damas (Syrie), qui se tient du 28 août au 6 septembre 2019, avec dix exposants représentant plusieurs secteurs, indique un communiqué de la Société algérienne des Foires et Exportations (Safex).

L'Algérie, qui participe à cette foire après une absence de six ans, est représentée avec un pavillon officiel d'une superficie de 300 m², selon la Safex. Les dix exposants représentent les secteurs du bâtiment et des matériaux de construction, de l'agroalimentaire, de la mécanique, de l'électricité, du textile et le matériel avicole, précise la même source.

Source : Horizons 27.08.2019

Lien : <http://sudhorizons.dz/fr/les-classiques/economie/50175-apres-une-absence-de-six-ans-l-algerie-participera-a-la-61e-foire-internationale-de-damas>

Exportations : L'Algérie prendra part à quatre expositions spécifiques en Afrique

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX) a invité via son site-web les opérateurs économiques nationaux activant dans différents secteurs à prendre part aux quatre expositions spécifiques en Afrique (Mali, Éthiopie, Niger et Nigeria). Organisés par le ministère du Commerce, ces événements, il faut le préciser, constitueront, sans nul doute, une opportunité idoine aux participants pour placer leurs produits sur ces marchés prometteurs et promouvoir leurs produits et services en vue de développer de nouveaux réseaux d'affaires et de partenariat avec leurs homologues africains. On constate que depuis la chute drastique des prix du pétrole, les pouvoirs publics commencent à s'orienter davantage vers le domaine de l'export hors-hydrocarbures. D'ailleurs, plusieurs programmes ont été mis en place afin d'encourager les entreprises à aller vers les marchés à l'international.

Source : El Moudjahid 14.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140616>

Conférence internationale sur l'Industrie du Ciment à Oran : L'expérience algérienne à l'honneur

L'Algérie abritera, la première conférence-Expo international sur l'industrie du ciment et de clinker (SEICA 2019). Organisée par Oxcomevens avec le concours de Lafarge et Serport, cet événement économique aura lieu au centre des Conférences d'Oran (CCO) les 12 et 13 novembre prochain.

Placée sous le thème « Cap sur l'export, la logistique », la manifestation mettra en relief l'expérience de l'Algérie dans ce domaine stratégique. Les organisateurs estiment que l'Algérie a franchi des étapes considérables dans le domaine passant du statut de pays importateur à celui de pays exportateur. L'Algérie a en effet exporté l'équivalent de 30 millions de dollars de ciment jusqu'à fin 2019 en

direction notamment de pays africains comme la Gambie.

Source : Horizons 19.08.2019

Lien : <http://sudhorizons.dz/fr/les-classiques/economie/49868-conference-internationale-sur-l-industrie-du-ciment-a-oran-l-experience-algerienne-a-l-honneur>

Entreprises : Les obligations comptables et fiscales en question

Un atelier des finances et comptabilité d'entreprises portant sur le thème : «Des obligations comptables et fiscales des entreprises» se tiendra le 11 septembre 2019 à Alger.

Organisé par la Chambre de commerce et d'Industrie algéro-française, cet événement a pour objectif, entre autres, de faire connaître aux entrepreneurs leurs obligations dans ces deux domaines et pour ambition d'implémenter des connaissances qu'il convient d'acquérir et de mettre à jour en continu pour une meilleure maîtrise de la marche de l'entreprise.

En effet à l'ère de l'économie de marché, la création d'entreprise ainsi que son pilotage en régime de croisière nécessitent une bonne connaissance des obligations comptables et fiscales qui entourent le monde des affaires.

Dans un communiqué publié sur son site-web la CCAF fait savoir que cette connaissance est d'autant plus accrue que l'environnement juridique de l'entreprise évolue constamment.

Source : El Moudjahid 22.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140970>

Zone de libre-échange : Rencontre africaine à Conakry

La problématique de la mise en œuvre efficace de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) est au centre d'une rencontre à Conakry entre représentants des banques centrales et des institutions bancaires sous-régionales, ont rapporté les médias.

Ce faisant, les travaux de la 35e réunion statutaire de l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) et ceux de la 34e réunion du collège des superviseurs de la seconde Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO), ont été lancés vendredi, par le vice-Gouverneur de la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) Nianga Komata Gomou. En présence de plus de 150 délégués venus des pays membres de la ZMAO, ces réunions statutaires de Conakry, organisées par le ministère de l'Economie et des Finances, en collaboration avec la BCRG, discutent à présent sur des thématiques comme l'état de mise en œuvre et les résultats du Programme de Coopération Monétaire de la CEDEAO, la stabilité des secteurs financiers, les systèmes de paiement de la zone et les taux de change.

Source : El Moudjahid 18.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140761>

Conférence nationale sur la ZLECA : Installation du Comité Intersectoriel

Le ministre du Commerce, Said Djellab a procédé, à l'installation du Comité Intersectoriel chargé de la préparation de la Conférence Nationale sur les Enjeux de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine et la Stratégie Nationale adaptée à la ZLECAF qui aura lieu le 07 octobre 2019 au niveau du Centre International des Conventions et à laquelle participera plusieurs pays, et Ministres et experts africains. Selon le ministère du Commerce, cette conférence a pour objectif de vulgariser les instruments de mise en œuvre de la ZLECAF et de sensibiliser les opérateurs économiques et institutions d'appui au Commerce Extérieur sur les opportunités économiques en matière de présence commerciale sur le marché africain.

Source : AlgérieEco 19.08.2019

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2019/08/19/conference-nationale-sur-la-zleca-installation-du-comite-intersectoriel/>

Sao Tomé-et-Principe envisage une coopération avec l'Algérie dans le secteur énergétique

Sao Tomé-et-Principe pourrait nouer un partenariat avec l'Algérie dans le secteur énergétique. Cette éventualité a été le principal objet de la visite de la ministre santoméenne des Affaires étrangères, Elsa Teixeira de Barros Pinto, à Mohamed Arkab, le ministre algérien de l'Energie.

« Nous avons longuement évoqué l'ensemble des relations entre les deux pays, notamment dans le secteur des hydrocarbures, ainsi que de la production, le transport et la distribution d'électricité », a affirmé, à ce propos, le ministre algérien.

Les deux pays ont également, selon lui, évoqué l'aspect de la formation « ainsi que l'ensemble des opportunités à concrétiser sur le terrain afin de permettre une relation efficace dans le secteur énergétique ».

Source : Ecofin 27.08.2019

Lien : <https://www.agenceecofin.com/electricite/2708-68692-sao-tome-et-principe-envisage-une-cooperation-avec-l-algerie-dans-le-secteur-energetique>

Réserves mondiales d'or : l'Algérie occupe la 26^{ème} place, avec 173,6 tonnes

L'Algérie se classe à la 26^{ème} place mondiale sur 100 pays, en termes de réserves d'or, avec 173,6 tonnes de réserves, a révélé le Conseil Mondial de l'Or (CMO).

Les Etats-Unis d'Amérique occupent la première place avec 8133,5 tonnes, suivis par l'Allemagne avec 3366,8 tonnes de réserves et par l'Italie avec 2451,8 tonnes de réserves. L'Arabie Saoudite arrive en tête des pays arabes, avec 323,1 tonnes de réserves d'or, suivie par le Liban avec 286,8 tonnes.

La Tunisie occupe la 81^{ème} place, avec 6,8 tonnes, le Maroc (59^{ème}) avec 22,1 tonnes de réserves d'or, la Libye (33^{ème}), avec 116,6 tonnes et l'Egypte (40^{ème}) avec 78,5 tonnes de réserves d'or. Le Qatar occupe la 56^{ème} place, avec 31,3 tonnes, les Emirats-Arabs Unis (77^{ème}), avec 7,5 tonnes de réserves d'or et la Jordanie (49^{ème}), avec 43,5 tonnes de réserves.

Source : AlgérieEco 15.08.2019

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2019/08/15/reserves-mondiales-dor-algerie-occupe-la-26eme-place-avec-1736-tonnes/>

Commerce extérieur : Déficit de 3,18 milliards de dollars

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 3,18 milliards de dollars durant le 1^{er} semestre 2019, contre un déficit de 2,84 milliards de dollars à la même période en 2018, a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD). Les exportations algériennes ont atteint 18,96 milliards de dollars (mds usd) durant le 1^{er} semestre de l'année en cours, contre 20,29 mds usd à la même période de 2018, soit une baisse de -6,57%, indiquent les statistiques provisoires de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD). Pour les importations, elles ont atteint 22,14 mds usd, contre 23,14 mds usd, enregistrant également une baisse de -4,30%. De janvier à juin dernier, les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 86%, contre 88% à la même période de l'année précédente. Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger au cours du 1^{er} semestre 2019 (93,10% du volume global des exportations) en s'établissant à 17,65 mds usd, contre 18,84 mds usd à la même période 2018.

Source : El Moudjahid 13.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140546>

Solde commercial : une dégradation prévisible, liée à la structure de l'économie nationale

L'Algérie qui a vu, encore une fois, son déficit commercial se creuser à fin juin 2019 jusqu'à atteindre 3,18 milliards de dollars contre un déficit de 2,84 milliards de dollars à la même période en 2018, se trouve aujourd'hui dans l'obligation de changer de cap et s'orienter efficacement vers l'investissement productif, selon les experts interrogés par l'APS.

A ce titre, l'économiste Mustapha Mekideche pense qu'"il va falloir trouver des solutions efficaces pour réaliser une croissance économique diversifiée". Ceci demeure, à ses yeux, un défi "fondamental".

L'expert a, à ce propos, tenu à souligner que la dégradation du solde commercial de l'Algérie durant les six premiers mois de 2019 est "structurelle" et s'inscrit plus globalement depuis plus d'une décennie.

Source : APS 18.08.2019

Lien : <http://www.aps.dz/economie/93289-solde-commercial-une-degradation-previsible-liee-a-la-structure-de-l-economie-nationale>

Alimentation : Recul de plus de 480 millions de dollars des importations le 1^{er} semestre 2019

La facture des importations de l'Algérie de produits alimentaires a reculé de plus de 480 millions de dollars soit -10,52%, durant le 1^{er} semestre 2019, a appris l'APS auprès de la Direction Générale des Douanes Algériennes (DGD). Globalement, la facture d'importation des produits alimentaires a atteint près de 4,13 milliards de dollars (mds usd) durant le 1^{er} semestre 2019, contre 4,61 mds usd durant la même période de l'année écoulée, soit une baisse de près de 485,3 millions de dollars (-10,52%), précise la Direction des Etudes et de la Prospectives des Douanes (DEPD). Cette baisse s'explique, essentiellement, par une diminution des importations des céréales, lait et produits laitiers, des sucres, résidus et déchets des industries alimentaires...etc. Représentant près de 33% de la structure des importations alimentaires, les céréales, semoule et farine ont atteint 1,356 md usd, contre près de 1,672 md usd en 2018, soit une baisse de 18,89%. Les importations des produits laitiers ont également reculé à 690,37 millions usd, contre 789,38 millions usd, en baisse également de 12,54%. La facture d'importation du sucre et des sucreries, a elle aussi reculé pour totaliser 348,81 millions usd, contre 438,89 millions usd (-20,53%).

Source : Horizons 10.08.2019

Lien : <http://sudhorizons.dz/fr/les-news/a-la-une/49585-alimentation-recul-de-plus-de-480-millions-de-dollars-des-importations-le-1er-semestre-2019>

Exportation des fruits et légumes : L'Algérie séduit les Européens

Les produits en fruits et légumes algériens semblent séduire l'Europe et, notamment la France. C'est ce que nous avons appris, du responsable, Anny M.T. chargé du développement en Algérie, Ahmed Segaoui, également membre de l'association franco-algérienne pour le commerce et l'industrie. C'est dans cet esprit que son fils et lui-même comptent faire émerger le produit algérien en adoptant les normes internationales pour exporter le produit algérien vers l'Europe. Un projet est en cours actuellement, lequel prévoit la création d'une station au niveau de la cité Zouaghi à Constantine. La station conçoit dans cette perspective le calibrage, le conditionnement et la conservation en vue de la distribution et l'export pour le compte des Européens. Il s'agit dans ce projet en cours de l'export des fruits rouges et de la pomme et pourquoi pas inclure d'autres produits de fruits et légumes à l'avenir.

Source : L'Expression 01.08.2019

Lien : <http://www.lexpressiondz.com/economie/l-algerie-seduit-les-europeens-318627>

Aïn Defla

Une production record de tomate industrielle

La wilaya de Aïn Defla, wilaya agricole par excellence, est connue principalement pour la culture de la pomme de terre où elle a obtenu de hauts rendements avec 9 200 ha emblavés et une récolte de 3,250 millions de quintaux de première saison, les cultivateurs ayant acquis une grande expérience dans ce domaine, expérience qui s'est exportée vers des régions des Hauts-Plateaux telles que Tiaret et Sétif, Oum-El-Bouaghi ou encore plus au sud à El Oued pour ne citer que les plus importantes zones de production.

Aïn Defla exporte aussi, en plus de son savoir-faire, les semences de tubercules, quelque 1,7 million de quintaux, en direction de 26 à 28 wilayas du pays.

Parallèlement à la culture de la pomme de terre, il existe une nouvelle filière, à savoir la culture de la tomate industrielle.

Source : Le Soir d'Algérie 24.08.2019

Lien : <https://www.lesoirdalgerie.com/regions/une-production-record-de-tomate-industrielle-29107>

Légumes secs

Plus de 8000 quintaux de pois chiches récoltés

La superficie qui a été réservée à la production de légumes secs dans la wilaya de Aïn Témouchent est estimée à 10 638 ha, principalement pour les espèces de lentilles et de pois chiche. C'est ce qu'a révélé M. Benaouda Boumédiène ingénieur chargé du dossier des grandes cultures aux services agricoles de la wilaya de Aïn Témouchent. Celui-ci a indiqué que la quantité des pois chiches collectée est estimée à 8 881 quintaux contre 427 quintaux de lentilles sachant que l'opération de moissons se poursuit jusqu'à la fin de la saison agricole.

Ainsi, sur les 10 683 ha destinés à la production des légumes secs, 10 618 ha emblavés ont été moissonnés jusqu'à présent. Quant à la quantité de collecte des légumes secs réalisée jusqu'à l'heure, celle du poids chiche a atteint les 8 881 quintaux contre 427 quintaux de lentilles, soit un total de 9 308 quintaux et ce, en attendant la suite de l'opération.

Source : Liberté 15.08.2019

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/ouest/plus-de-8000-quintaux-de-pois-chiches-recoltes-321858>

Céréales : Bonne récolte

Pas moins de 1,2 million de quintaux de céréales ont été engrangés dans la wilaya de Tébessa durant la campagne moisson-battage lancée à la mi-juin dernier, a indiqué le chef de service de la production agricole et de l'assistance technique à la Direction des services agricoles (DSA), Azzedine Kadri.

«La récolte d'une superficie agricole estimée à 119.000 hectares a été collectée dans plusieurs communes de la wilaya de Tébessa et stockée dans les aires de stockage de la Coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS)», a précisé à l'APS le même responsable. M. Kadri a précisé que 616.000 quintaux de blé dur, 41.000 quintaux de blé tendre et 457.000 quintaux d'orge ont été récoltés depuis le lancement de la campagne moisson-battage qui devra se poursuivre (jusqu'à fin septembre prochain), soulignant que la production céréalière attendue devra atteindre 1,7 million de quintaux.

Source : El Moudjahid 27.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/141215>

Jijel : Production record de blé et d'orge

Une production «record» estimée à 39.000 quintaux de blé et d'orge a été réalisée au titre de l'actuelle campagne moisson-battage dans la wilaya de Jijel, contre 20.000 quintaux recensés lors de la dernière saison, a indiqué dimanche le directeur par intérim des services agricoles, Mouloud Boudjerda. La même source a expliqué à l'APS que cette «production record a été réalisée grâce notamment à la mécanisation de la phase récolte des céréales, ainsi que la sensibilisation des agriculteurs quant aux différentes possibilités d'accompagnement de l'Etat pour la filière céréales», soulignant que la wilaya de Jijel a connu «des précipitations régulières», ce qui permet de conforter le labour des agriculteurs et accroître la production.

«Le renforcement du secteur avec trois nouvelles moissonneuses-batteuses acquises par les agriculteurs des communes de Setara, Milla et Djimla dans le cadre du crédit R'fig a également encouragé les agriculteurs à s'orienter vers la céréaliculture», a ajouté le même responsable.

Source : El Moudjahid 27.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/141216>

Ouargla : Plus de 1,6 million de quintaux de dattes

Une production de 1.661.920 quintaux de dattes est attendue à Ouargla, au titre de l'actuelle saison agricole, a-t-on appris hier auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). Cette récolte prévisionnelle concerne notamment les trois variétés principales, à savoir «Deglet-Noun» (datte fine), «Ghers» (datte molle) et «Degla-Beida» (datte sèche), avec un rendement moyen estimé à 68 qx/hectare, a-t-on précisé. La DSA compte réaliser, cette saison, une «bonne» récolte avec une hausse de plus de 11.000 quintaux comparativement à l'année précédente, «si toutefois les conditions climatiques demeurent favorables», a-t-on signalé. Une campagne préventive de lutte contre le Boufaroua (*Oligonychus afrasiaticus*) et le Myeloïs (*Apomyelois ceratoniae*), principaux ravageurs du palmier dattier, a été effectuée à travers la wilaya avec le concours de l'Institut national de la protection des végétaux (INPV), a-t-on ajouté de même source.

Source : El Moudjahid 27.08.2019

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/141217>

L'Algérie premier importateur de sucre brésilien au 2eme trimestre de 2019

L'Algérie est le premier client du sucre brut et raffiné du Brésil durant le deuxième trimestre de 2019. Selon les données de l'Union brésilienne de l'industrie de la canne à sucre (Unica), l'Algérie a importé l'équivalent de 13,1% des exportations totales du Brésil.

Les chiffres indiqués dans le rapport de l'Unica indiquent que l'Algérie est le principal acheteur de sucre brut et raffiné au Brésil avec une quantité de 587 900 tonnes de sucre, sur les 4,5 millions produits, ce qui donne un pourcentage de 13,1% des exportations totales.

En effet, malgré que l'Algérie ait réduit ses importations de sucre de 19%, soit 138 000 tonnes, elle demeure le premier client du Brésil durant le deuxième trimestre de 2019.

Selon les derniers statistiques des importations alimentaires de l'Algérie, la facture de sucre a reculé pour totaliser 348,81 millions usd, contre 438,89 millions usd (-20,53%).

Source : AlgérieEco 20.08.2019

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2019/08/20/lalgerie-premier-importateur-de-sucre-bresilien-en-2eme-trimestres-de-2019/>

Baisse des créations des entreprises en 2018

Les nouvelles créations d'entreprises en Algérie ont reculé de plus de 4% durant l'année 2018 par rapport à 2017. 9.376 entreprises ont été créées au courant de l'année 2018, soit une légère régression de créations de 415 entreprises par rapport à l'année 2017 (-4,24%) a rapporté l'agence de presse APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Ainsi, les nouvelles entrées dans le répertoire national des entreprises au premier semestre 2018, elles ont représenté 5.361 entreprises, tandis que 4.015 autres entreprises ont fait l'objet d'une première identification par l'ONS au deuxième semestre de la même année, en baisse de 25 % par rapport au premier semestre 2018.

Source : AlgérieEco 20.08.2019

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2019/08/20/baisse-des-creations-des-entreprises-en-2018/>

Aménagement des deux zones industrielles de Bordjia à Mostaganem

Un projet très attendu par les jeunes chômeurs de la région

La wilaya de Mostaganem dispose d'importants atouts pour être un grand pôle économique au niveau national, en exploitant à bon escient les potentialités dont elle dispose. C'est la question qui est revenue sans cesse lors de la visite d'hier de M. Abdenour Rebhi, wali de Mostaganem, effectuée à la zone de Bordjia, en présence de membres de l'Agence nationale du développement des investissements (ANDI) et la chambre de commerce et d'industrie du Mostaganem pour s'enquérir sur l'état d'avancement des travaux d'aménagement regroupant les deux zones industrielles Bordjia 1 et 2.

D'emblée, le wali de Mostaganem a tenu à rassurer les nombreux opérateurs économiques présents que "le problème du foncier est en voie d'être résolu grâce à la création de deux zones industrielles à Bordjia 1 et 2, d'une superficie de six cent soixante-dix (670) hectares. Ces projets consistent en l'ouverture des routes, le raccordement du réseau d'eau potable, d'électrification, de l'éclairage public et la réalisation du système d'assainissement des eaux usées et des eaux de pluie. Il s'agit aussi de prévenir les risques d'inondations de la zone industrielle dont le taux d'avancement des travaux à Bordjia 1 est estimé à 50%, alors que pour la deuxième zone, le projet n'a toujours pas décollé.

Source : Liberté 07.08.2019

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/ouest/un-projet-tres-attendu-par-les-jeunes-chomeurs-de-la-region-321492>

Renforcement du parc hôtelier national de 12.000 nouveaux lits en 2019

Le parc hôtelier a été renforcé au niveau national de "12.000 nouveaux lits" au cours de l'année 2019, a affirmé jeudi à Annaba le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader BENMESSAOUD.

Dans une déclaration à la presse, en marge de l'inauguration d'un Spa dans un hôtel privé, le ministre a relevé que le nombre "important" de nouveaux lits a été concrétisé à la faveur de la réalisation de 96 nouveaux établissements hôteliers dans plusieurs wilayas du pays, ajoutant que ces nouvelles structures sont bien réparties sur le territoire national, notamment dans les wilayas d'Alger et d'Oran.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a également précisé que 120 lits ont été réceptionnés dans la wilaya d'Adrar, laquelle constituera "une destination touristique, culturelle, religieuse et saharienne", alors que la wilaya d'Annaba en compte 1000.

Source : APS 15.08.2019

Lien : <http://www.aps.dz/economie/93211-renforcement-en-2019-du-parc-hotelier-national-de-12-000-nouveaux-lits>

NB : L'accès aux articles de certains quotidiens en ligne requiert une inscription.

Pour plus d'informations contacter **Teamconsulting**

Samir Toumi	samir.toumi@teamconsult-dz.com
Souad Ait-Chaalal	souad.aitchaalal@teamconsult-dz.com
Bouchra Bendris	bouchra.bendris@teamconsult-dz.com



www.teamconsult-dz.com